BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

SERVICE

Études Économiques

BULLETIN d'Information et de Documentation

Publication bimensuelle.

IXme année. Vol. 1. Nº 10

25 mai 1934.

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif. Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque-

SOMMAIRE: La baisse de l'intérêt et les conversions, par M. Fernand Baudhuin. — L'argent fondant: panacée ou aberration? par M. Henri de Man. — Chronique: La Banque des Règlements Internationaux et l'étalon-or. Le problème du froment. Reprise des exportations et situation du Congo belge. — Statistiques.

LA BAISSE DE L'INTÉRÊT ET LES CONVERSIONS

par M. Fernand Baudhuin,

Professeur à l'Université de Louvain.

I.

Depuis que l'Angleterre et la France ont procédé en 1932 à la conversion d'une fraction importante de leur dette, beaucoup de gouvernements attendent le moment où ils pourront alléger par ce moyen les charges budgétaires. En Belgique, il en est fréquemment question, et certaines propositions originales ont même vu le jour. Et beaucoup se demandent si la déflation budgétaire vers laquelle on aspire ne pourrait pas être réalisée par ce moyen.

Avant d'examiner ici cet intéressant problème, nous devons tout d'abord remonter aux principes, car il règne à ce sujet des idées contestables ou même fausses au point d'être dangereuses.

Convertir une dette, c'est en modifier la rémunération ou l'échéance: La véritable conversion est volontaire, car sinon l'opération doit porter un autre nom. Quand un débiteur réduit, de sa propre autorité, le montant des intérêts qu'il paie, ou quand il s'abstient de rembourser à l'échéance, il manque à ses engagements, il fait faillite. Un Etat qui procède de la même façon fait faillite également.

La conversion, loin de mériter ce jugement, est un acte de bonne administration. Elle est toujours volontaire de la part du créancier, car elle comporte toujours un choix entre la réduction du taux (ou la prorogation) et le remboursement au pair. Le posses-

seur de rentes peut donc toujours rentrer en possession de son capital, et le placer ensuite à meilleur taux s'il en a l'occasion. S'il estime qu'il ne trouvera pas mieux que ce que lui offre l'Etat, il acceptera la conversion, et il subira la réduction de l'intérêt.

Pour réussir, il faut ainsi que la conversion comporte l'offre d'un taux correspondant à celui du marché. La conversion est donc la mise aux conditions du jour, d'un emprunt contracté autrefois à un prix supérieur. L'opération est fréquemment réalisée, parce que les emprunts sont surtout émis au cours des guerres, alors que, par suite de l'ampleur des appels au crédit, l'argent coûte très cher. Quand l'ordre financier est rétabli, la demande de capitaux est moins pressante, surtout lorsque les Etats amortissent leur dette. Les sommes remboursées arrivent alors sur le marché, en quête de placement. L'abondance des capitaux est encore accrue par le fait que le taux d'intérêt élevé stimule l'épargne et décourage la thésaurisation. Les conversions apparaissent ainsi comme un phénomène habituel dans les périodes d'après-guerre; elles deviennent particulièrement fréquentes au cours des crises, dui sont un facteur de baisse du loyer de l'argent.

Il existe en outre dans les taux d'intérêt des mouvements de longue durée, qui ne sont pas sans analogie avec ceux des prix. Sans entrer en ce moment dans la discussion de ce problème, observons que de 1873 (ou même de 1850) à 1914 un parallélisme remarquable des deux mouvements s'est manifesté. Ce fait est-il dû à la diminution du rendement des capitaux au cours des périodes de baisse « séculaire » de prix ? Nous sommes assez porté à l'admettre, bien que vraisemblablement ce phénomène ait des causes complexes.

Quoi qu'il en soit, nous ne retiendrons ici que l'idée du parallélisme, qui nous fait penser qu'à la baisse du taux d'intérêt consécutive à la liquidation de la guerre mondiale vient actuellement s'ajouter un élément de longue durée, semblable à celui qui agit sur les prix. Ces deux influences réunies concourront sans doute à déterminer des taux d'intérêt extrêmement réduits, d'ici dix ans par exemple. C'est sans doute en se basant sur des considérations de cet ordre que M. J.-M. Keynes faisait prévoir récemment que l'Angleterre verrait les capitaux à long terme à 2 1/2 p. c. ou même moins.

Cette évolution est en principe heureuse, car nous devons souhaiter que la part du capital soit réduite au minimum, pourvu que ce dernier résulte du libre jeu des forces économiques, ce qui fait admettre qu'il n'aura pas de contre-coup néfaste. Mais elle comporte également des inconvénients, pour tous les systèmes qui font intervenir le mécanisme de l'intérêt composé.

Il en va ainsi notamment pour les combinaisons d'amortissement de la dette publique basées sur l'utilisation des coupons de la dette déjà remboursée. On sait qu'en Belgique, par exemple, l'amortissement de beaucoup d'emprunts s'effectue par des dotations budgétaires auxquelles s'ajoute le produit des rentes déjà rachetées antérieurement. Si des conversions réduisent l'intérêt servi, le Fonds d'Amortissement se verra privé d'une partie de ses ressources et devra ralentir son action.

En Angleterre, M. Churchill, alors Chancelier de l'Echiquier, déclarait en 1928 que la dette de l'Angleterre, qui s'élevait à 8 milliards de livres-or, serait éteinte en cinquante ans. Il se basait naturellement sur le taux en vigueur alors, qui était d'environ 5 p. c. Mais depuis cette date, le rendement est revenu à 3 1/2 p. c., en attendant sans doute moins encore; le calcul de M. Churchill ne se vérifiera pas.

Il existe également en Angleterre, à côté du fonds d'amortissement ordinaire, un « National Debt Redemption Fund », alimenté uniquement par des dons et par l'intérêt accumulé. Il fut constitué en 1927 par un donateur inconnu, qui versa 500.000 livres sterling. En 1928, quarante-sept personnes y ajoutèrent 12 mille 705 livres sterling, et en 1929 11.505 livres sterling vinrent grossir le fonds. A la fin de 1930, l'avoir total, intérêts compris, s'élevait à 620.000 livres sterling, soit l'équivalent de plus de 100 millions de notre monnaie.

Le fondateur voulait faire bénéficier l'Etat de l'accu mulation des intérêts composés; il confia la gestion du fonds à un trustee, Messrs. Baring and Co. On calculait qu'au bout de deux cents ans, 500.000 livres suffiraient à éteindre toute la dette anglaise, ou non loin. Mais la baisse du taux d'intérêt vient réduire cet espoir à néant. Pour montrer la différence énorme résultant du jeu de l'intérêt composé, rappelons qu'en

quinze ans, une somme placée à 5 p. c. est doublée, et qu'elle est environ mille fois plus considérable après cent cinquante ans. A 3 p. c., le doublement n'a lieu qu'en vingt-quatre ans; en cent cinquante ans la somme n'est que cent fois plus forte.

Ces préoccupations, traduisant les conséquences défavorables de la baisse de l'intérêt, demeurent toutefois largement théoriques, nous le concéderons. Il en est d'autres qui nous touchent de plus près. Nos compagnies d'assurance ont établi leurs barèmes sur des taux d'intérêt qui, sans être ceux du jour, dépassent cependant ceux qu'il leur sera probablement possible de maintenir plus tard. La plupart accordent à leurs clients des rentes ou des capitaux calculés au taux net de 3 1/2 ou 4 p. c.; ceci comporte la nécessité d'obtenir pour leurs placements un taux supérieur, de façon à couvrir leurs risques et leurs frais, et à former leur bénéfice. Comme les taux actuels leur permettent de se constituer de larges réserves, comme d'autre part leurs opérations ne sont pas à très longue échéance (en pratique, à vingt ans au maximum), l'abaissement du loyer de l'argent ne leur sera sans doute pas intolérable. Elles n'y perdront qu'une partie de leur profit, ce qui du reste est assez important pour devoir être pris en considération.

Mais il n'en ira pas de même pour l'Etat, qui a établi un peu partout des systèmes d'assurances sociales basées sur la capitalisation. En Belgique, la Caisse d'Epargne et de Retraite, qui est chargée de ce service, calcule ses rentes sur un rendement de 3,75 p. c. Si elle doit réduire le taux, les rentes de vieillesse prévues par les lois sociales ne pourront être assurées. Nous reviendrons plus loin sur ce sujet.

 $\mathbf{I}\mathbf{1}$

Les conversions furent nombreuses durant tout le XIX° siècle; à la fin de cette période, le taux d'intérêt fut ramené à un minimum qui, sans être tout à fait dépourvu de précédent dans l'histoire, n'en frappa pas moins fortement les imaginations. La France avait émis des emprunts à un taux nominal de 5 p. c., au cours de la guerre de 1870-71. Elle l'abaissa progressivement à 3 p. c. Le consolidé anglais fut ramené de 3 à 2 3/4 p. c. en 1888 (ce qui ne l'empêcha pas de coter 114), puis à 2 1/2 p. c. en 1903.

Quant à la Belgique, elle contracta ses premiers emprunts à 5 p. c., et fort au-dessous du pair peu après la Révolution de 1930. Mais dès 1842, elle put convertir sa dette en 4 1/2 p. c., et cette opération fut complétée en 1852 et en 1856. Il fallut cependant attendre 1879 pour abaisser le taux à 4 p. c. En 1886 on put revenir à 3 1/2 p. c., et en 1895 à 3 p. c. Notre pays a donc fréquemment eu recours à ce procédé, et d'une façon générale, l'opération a fort bien réussi.

Après la guerre, des conversions furent opérées au fur et à mesure que les Etats purent remettre de l'ordre dans leurs finances. La plus vaste opération qui ait jamais été enregistrée dans l'histoire fut merveilleusement réussie par l'Angleterre en août-septembre 1932. Elle porta sur l'emprunt de guerre 5 p. c. (War

Loan) d'un montant de 2.085 millions de livres, soit l'équivalent de 260 milliards de francs au cours du jour. Elle ne donna lieu qu'à 8 p. c. de remboursement, ce qui signifie que 92 p. c. des porteurs admirent la réduction. Celle-ci était cependant anormalement sévère, puisque le taux était ramené en une fois de 5 à 3 1/2 p. c. En cela aussi la conversion anglaise était unique en son genre. Elle était d'autant plus remarquable qu'un an auparavant l'Angleterre se trouvait encore aux prises avec de graves difficultés financières, et que la crise de la livre était encore à l'état aigu.

La France ne voulut pas demeurer en arrière, et en septembre de la même année, elle annonça la conversion d'une série d'emprunts à 5, 6 et 7 p. c. L'ensemble représentait le montant énorme de 85 milliards de francs français qui furent ramenés au taux de 4 1/2 p. c.

La conversion du War Loan procura à elle seule une économie de 30 millions de livres. Elle venait renforcer les résultats d'autres opérations du même genre, mais portant sur des montants moins élevés. Cette politique a eu d'heureux résultats au point de vue des finances publiques. Non compris les dotations d'amortissement et les paiements aux Etats-Unis, le service des intérêts de la dette publique anglaise absorbait environ 300 millions de livres jusqu'en 1930. Le budget de 1933-1934 ne comporte plus à ce titre que 210 millions. L'économie est de 90 millions de livres, soit de 10 milliards de francs belges.

Qu'est-il advenu des titres 3 1/2 p. c. qui ont remplacé le War Loan 5 p. c.? Contrairement à ce qui se passa en France, les porteurs n'eurent pas à se plaindre. En 1933, le War Loan 3 1/2 p. c. varia de 97 7/8 à 102 5/16, et il cote près de 105 au moment où nous écrivons. La tendance à la baisse du taux de l'argent persiste donc.

Les rentiers français furent moins heureux, car les titres 4 1/2 p. c. qui leur furent remis lors de la conversion de 1932, se déprécièrent assez sensiblement. Ils tombèrent jusqu'à 78,60 au début de 1934, ce qui, sur les 85 milliards convertis, représentait une perte en capital de 18 milliards. L'épargne française en fut fort émue. Il apparaît cependant que cette dépréciation avait des causes purement politiques, et que le taux de 4 1/2 p. c. n'était pas au-dessous de ce que comportait la situation économique. A présent, les rentes françaises ont du reste récupéré une bonne partie de la perte subie : le 4 1/2 p. c. cote environ 92.

En Belgique, depuis la guerre, nous ne rencontrons qu'une opération de conversion. Encore prend-elle la forme d'un remboursement anticipé, au moyen d'un nouvel emprunt émis sur un autre marché. Le solde de l'emprunt à 8 p. c. contracté aux Etats-Unis en 1921, a été remboursé le 1er février 1931 par le produit d'un emprunt à 4 1/2 p. c., de 45 millions de florins. Ces rentes furent prises fermes par des banquiers étrangers à 92 et placées dans le public à 95,50 et 95,75. Il cote à présent 89, ce qui, étant donné le recul subi depuis 1930 par beaucoup de fonds d'Etat, est encore plutôt honorable.

La conversion, disions-nous, est la mise au taux du jour d'un emprunt contracté à une époque où le taux de l'argent était plus élevé. Cet énoncé suppose que depuis accez longtemps le cours des rentes à convertir dépasse nettement le pair, et que soit au pair celui des rentes d'un type comportant un intérêt égal à celui qu'on offre en vertu de la conversion. En fait, cette condition ne s'est pas trouvée remplie lors des conversions anglaise et française de 1932. Au début de 1932. le Victory Loan 4 p. c. cotait moins de 90, et le 3 1/2 p. c. moins de 75; le War Loan 5 p. c. lui-même était descendu à 95,50. Le 30 juin encore, la veille du jour où fut annoncée la conversion, le 3 1/2 p. c. ne cotait que 93,75. Le lendemain, il bondissait à 98, ce qui le plaçait pratiquement à la parité du nouveau type, émis à 99.

L'explication de cette anomalie est assez simple, croyons-nous. Quand il s'agit de montants énormes comme celui de la conversion anglaise, c'est l'Etat qui dans une large mesure détermine lui-même le taux de l'argent, car les détenteurs de pareilles masses de capitaux sentent que s'ils se faisaient rembourser, ils ne trouveraient pas sur le marché mieux que ce que l'Etat leur offre. Il en va autrement quand les emprunts à convertir ne représentent que de faibles montants. Par ailleurs, il est évident que le gouvernement, même s'il réalise l'opération sur une grande échelle, ne peut réussir que si son crédit est solide, et si la tendance du taux d'intérêt est en ce sens. Il dispose simplement d'une plus grande liberté de manœuvre.

Soulignons enfin que la perspective des conversions est de nature à faire hausser le cours des rentes; l'opération ne peut en effet être réalisée que si ces valeurs sont aux environs du pair.

III.

Les conversions ne sont pas légitimes à toute époque. En principe, les remboursements anticipés sont toujours admis, et par conséquent les conversions; mais il arrive fréquemment que l'emprunteur ait aliéné sa liberté. Il peut l'avoir fait tacitement quand il émet des obligations remboursables par tirage d'après un plan donné. Il y a alors un contrat avec le prêteur, qui a le droit de recevoir l'intérêt pendant toute la durée prévue. Mais la convention peut en décider autrement, et en Belgique les emprunts de ce genre comportent souvent la mention « Non remboursable avant telle date »— ce qui suppose qu'ensuite ils sont remboursables anticipativement. Cette clause, qui paraît stipulée au profit du prêteur, l'est en réalité au profit de l'emprunteur.

Les autres emprunts sont donc convertibles à moins d'engagement contraire. En Belgique, cet engagement est ordinairement prévu pour une durée de dix ans. C'est ce qui fait que la plupart de nos emprunts ne sont pas encore convertibles à l'heure présente.

Voici donc quelles dates ont été stipulées en ce qui concerne le remboursement anticipé de notre dette publique.

TYPES	Date de convertibilité	Montant nominal au 30-9-1933 (en millions)
A. — Dette intérieure :		
Dette ancienne 2 1/2 % Dette 3 % d'avant-guerre. 5 % Restauration Nationale 1919 4 % à lots Dommages de guerre 1921 5 % à lots Dommages de guerre 1922 5 % à lots Dommages de guerre 1923 6 % Intérieur 1921 6 % ANIC 6 % Habitations à Bon Marché 5 % Dette Sinistrés 1925 5 % Intérieur à prime 5 % Emprunt 1931 5 % à lots 1932 5 % à los 1933 5 % Décennal 1931	non remboursable ni convertible perpétuelle, mais convertible 1ºr juin 1934 10 janvier 1931 1ºr juin 1932 15 juin 1933 15 octobre 1931 1ºr juillet 1934 1ºr joctobre 1937 1ºr janvier 1937 15 mai 1940 15 juillet 1940 15 mars 1942 1ºr octobre 1943 conversion interdite	220 3.040 1.598 996 997 996 2.062 1.411 410 1.890 2.376 998 998 1.500 280
B. — Dette extérieure :	,	·
3 % Livres sterling 1914 6 1/2 % Français 1933 7 % Stabilisation 1926 4 1/2 % 1930 Florins 5 1/2 % Français 1932 6 1/2 % Dollars 1924 6 % Dollars 1925 7 % Dollars 1925	sera remboursée en 1939 15 août 1933 1er novembre 1936 1er novembre 1936 15 juillet 1937 1er septembre 1939 conversion interdite conversion interdite	586 431 3.368 650 1.104 890 1.244 1.610

En ce qui concerne la dette extérieure, le remboursement anticipé doit parfois se faire à un taux dépassant le pair, ce qui enlève une partie du profit à résulter de la conversion.

Une remarque importante s'impose : les délais de non-conversion doivent être respectés en toute hypothèse. Il n'appartient pas à l'Etat de changer, de sa seule autorité, quoi que ce soit aux termes des contrats. Ce serait du reste une telle atteinte à son crédit, que la conversion elle-même deviendrait plus difficile et moins profitable. Rien n'empêche évidemment de proposer une conversion anticipée, pourvu qu'elle reste volontaire, en ce sens que les porteurs qui ne s'y rallieront pas ne seront remboursés au pair qu'à la date figurant au contrat. Pareils arrangements peuvent être intéressants, mais leur profit ne sera pas très considérable.

Partant de ces données, voici comment se chiffre le profit à réaliser par des conversions légalement possibles respectivement en 1934, en 1937 et en 1939. Pour chacune de ces dates, nous ferons deux hypothèses. Dans la première, nous supposerons que l'Etat peut convertir ses rentes en 5 p. c., c'est-à-dire qu'il peut trouver des capitaux à ce taux. Dans la seconde, nous supposerons qu'il est à même de convertir en 4 p. c. Rappelons qu'à présent, le 6 p. c. est simplement au pair.

D'après la situation établie au 30 septembre 1933, la dette publique belge s'élevait à 57.600 millions, y compris 18 milliards de dettes interalliées qui naturellement doivent demeurer en dehors des calculs de conversion. Tous ces chiffres portent les dettes extérieures au pair, alors qu'en fait plusieurs ont été réduites par la dépréciation des monnaies étrangères. Sont également à exclure les dettes anciennes à 2 1/2 et 3 p. c.; la conversion ne peut être raisonnablement envisagée pour elles. Nous négligerons également la dette flottante, actuellement ramenée à peu de chose, et l'emprunt en dollars détenu par le Fonds d'Amortissement. Reste enfin en dehors des calculs environ un milliard d'annuités diverses.

Signalons par ailleurs que le service de la dette publique absorbe 2.825 millions en 1934. De ce montant, 2.150 millions environ représentent l'intérêt, et 675 millions l'amortissement. Toutefois cette répartition est quelque peu approximative, du fait qu'il est malaisé d'établir la part d'intérêt et d'amortissement comprise dans les annuités payées par le budget.

Si l'on pouvait convertir sans respecter les délais, et même les engagements de non-convertibilité totale, l'économie à réaliser serait assez considérable. Elle s'élèverait à 327 millions en ramenant les taux à 5 p. c. et à 628 millions en les ramenant à 4 p. c. L'économie par rapport aux charges d'intérêt actuellement payées, serait de 15 p. c. dans le premier cas et de 29 p. c. dans le second. Par rapport au budget total, la réduction serait de 3 p. c. dans un cas, de 6 p. c. dans l'autre. Le profit d'un manquement qui aurait d'énormes répercussions au point de vue du crédit de l'Etat serait donc malgré tout plutôt mince; il n'est du reste pas question d'entrer dans cette voie, condamnable à tout égard. Rappelons enfin que ces chiffres correspondent aux charges calculées en se basant sur des devises étrangères au pair; en fait, la

charge d'intérêt est moindre, et l'économie sera moindre aussi.

Le tableau que voici chiffre le montant des économies à réaliser par des conversions régulières. En réalité, ces économies seraient un peu supérieures aux sommes résultant de nos calculs, car elles s'accompagneraient sans doute d'une certaine réduction dans le service des annuités, dont nous n'avons pu tenir compte. Mais la différence ne peut être sensible.

Profit budgétaire à réaliser par les conversions légalement possibles.

(Le service des dettes extérieures compté au pair des devises.)

	Economie réalisée
1º En 1934 : Conversion en 5 % Conversion en 4 %	54.000.000,— 135.000.000,—
2º En 1937 : Conversion en 5 % Conversion en 4 %	127.000.000,— 276.000.000,—
3º En 1939 : Conversion en 5 % Conversion en 4 %	155.000.000,— 290.000.000,—

IV.

Le tableau que nous venons de donner est plutôt décevant. Il montre que le profit à retirer des conversions est en somme assez maigre. Certes, il vaut la peine d'être réalisé en tout état de cause; au surplus, les conversions permettraient d'exercer une certaine pression sur les taux en vigueur dans les opérations à long terme. Il en résulterait un allègement pour toute l'économie belge. Nous devons toutefois convenir qu'au point de vue strictement budgétaire, l'avantage est fort limité; la conversion ne peut jouer le rôle qu'on imagine parfois dans la déflation budgétaire.

Une considération empruntée au mécanisme des lois sociales vient encore restreindre l'avantage à attendre des conversions, du moins après un certain nombre d'années. Nous l'avons dit, la Caisse de Retraite est chargée de capitaliser les versements faits en vue de constituer des pensions de vieillesse. Actuellement, l'Etat assume quasi seul la charge des pensions, mais il est prévu que d'ici quelque vingt-cinq ans les revenus des capitaux accumulés par les bénéficiaires permettront au système de fonctionner comme une

assurance ordinaire. L'Etat ne devra plus verser, espère-t-on, que le subside égal au tiers de la rente. Mais ce n'est vrai qu'en supposant que la Caisse de Retraite puisse continuer à capitaliser sur la base actuelle. Si le rendement des rentes qui constituent son placement principal vient à fléchir, elle devra soit réduire les retraites versées, soit demander une subvention nouvelle à l'Etat. Cette dernière éventualité a déjà été admise en principe il y a quelque temps.

Que retenir finalement de cette étude? Qu'il faut évidemment convertir aussitôt que la chose sera légalement et techniquement possible, mais qu'on ne doit pas trop attendre de cette opération.

Subsidiairement, nous voudrions que l'on abandonne, pour les emprunts futurs, la formule de non-convertibilité temporaire inscrite jusqu'ici dans tous nos contrats. Nous avons la conviction que cette clause n'aide nullement au placement de ces emprunts, car le public n'y attache aucune importance, surtout actuellement. Il ne demande qu'une chose : ne pas voir diminuer son capital, comme le fait s'est si souvent présenté. La perspective d'être remboursé au pair plus tôt que ne le comporte le projet d'emprunt, est un attrait et non une menace.

Nous voudrions aussi que l'on renonce à prévoir des rémunérations différentielles comme on l'a fait pour l'emprunt à lots de 1933. Les premières années coûtent plus de 8 p. c. à l'Etat, pendant que les dernières années comportent moins de lots, si bien qu'au total la charge est plus ou moins raisonnable. Mais c'est perdre de vue que l'emprunt sera probablement remboursé anticipativement par une conversion, de telle sorte que l'Etat n'aura connu que les mauvaises années.

Il faut condamner également les emprunts à taux nominaux réduits émis loin du pair. Notre Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux a emprunté récemment en émettant du 3 p. c. au-dessous de 60 francs. Elle n'a, de cette façon, qu'une charge actuelle un peu inférieure à celle que comporterait un emprunt au pair. Mais elle perdra le bénéfice des conversions qui seront certainement possibles. Elle ne peut en effet les envisager que quand le type 3 p. c. sera au pair.

En somme, quand on emprunte on doit toujours avoir la possibilité de conversion présente à l'esprit. Cette préoccupation s'impose surtout dans les périodes de liquidation des guerres, et de baisse de longue durée des prix et de l'intérêt. A cet égard, des fautes de manœuvre ont été commises chez nous depuis quinze ans.

-- 447. -

L'ARGENT FONDANT: PANACÉE OU ABERRATION?

par M. Henri de Man,

Chargé de cours à l'Université Libre de Bruxelles.

Dans la science financière et surtout en matière monétaire, il convient d'étudier toutes les conceptions, y compris celles qui constituent des curiosités ou même des aberrations; elles aussi servent, pour leur part, à mettre mieux en lumière les conceptions rationnelles et les doctrines ayant fait leurs preuves.

Qu'est-ce que l'argent fondant?

En dehors du monde des spécialistes, on trouverait sans doute peu de nos compatriotes qui puissent donner à cette question une réponse précise. Le fait est que l'expression commence seulement à s'acclimater dans la littérature économique de langue française. En anglais et en allemand, il en est autrement des termes équivalents free money et Freigeld (ou Schwundgeld). Ici, la terminologie est fixée par une littérature abondante et un usage quotidien très répandu. Par contre, l'auteur d'un ouvrage récemment publié en Belgique (1), qui prône l'introduction de l'argent fondant parmi une multitude d'autres réformes économiques, évite l'emploi de l'expression — à moins qu'il ne l'ignore - pour désigner ce qu'il appelle la « monnaie rationnelle » : une monnaie-papier dont la valeur diminue à intervalles périodiques.

L'introduction de cette monnaie figure au programme d'un mouvement qui, dans certains pays, a pris de l'ampleur. Les tentatives de réalisation, forcément limitées à des expériences locales, sont assez rares, et je n'en connais pas d'exemples en dehors de l'Allemagne, de l'Autriche et des Etats-Unis; mais le mouvement qui propose leur application sur le terrain national, et même international, est plus répandu.

Le fondement doctrinal de ce mouvement a été fourni par un économiste amateur du nom de Silvio Gesell. Gesell est né en 1862 en Prusse rhénane. A 24 ans. il émigra en République Argentine. En moins de vingt ans, il y fit fortune comme fabricant d'appareils dentaires, après quoi il revint en Europe. Esprit ingénieux et vigoureux, il consacra ses loisirs à l'étude de l'économie politique et à l'élaboration des théories auxquelles il voua complètement la dernière vingtaine d'années de sa vie. En 1919, il fit une apparition passagère dans la politique, comme ministre des finances du gouvernement révolutionnaire qui fonctionna quelque temps en Bavière; à la suite de cette aventure, il fut accusé de haute trahison, mais acquitté. Depuis, et jusqu'à sa mort survenue en 1930, il a vécu principalement en Suisse. Il y forma la plupart de ses disciples et c'est là que, jusqu'à l'heure actuelle, le mouvement qu'il créa a trouvé la plus forte proportion d'adhérents.

Indépendamment du jugement que l'on peut porter sur le fond même des doctrines de Gesell, il faut bien dire que la facture de son œuvre le place d'emblée à un rang de beaucoup supérieur à celui de la plupart des autodidactes constructeurs de systèmes ou bâtisseurs d'utopies. Ses ouvrages sont remarquablement bien écrits. Ils trahissent un rare talent d'exposition, leur style est clair et vivant et, chose particulièrement digne de remarque, leur auteur fait montre d'un sens de l'humour que l'on trouve rarement chez les gens dont toute la pensée est concentrée sur une idée. D'ailleurs, il serait peut-être injuste de ranger Gesell dans la catégorie des « esprits à voie unique », si largement représentée dans le domaine de la littérature « hérétique » sur les réformes monétaires. Comme souvent en pareil cas, il semble que l'on trouve plus de sectarisme parmi les disciples que chez le maître. Au surplus, celui-ci n'est pas que l'inventeur de l'argent fondant. La réforme monétaire qu'il préconise ne constitue qu'une partie d'un programme beaucoup plus vaste, basé sur une conception d'ensemble de l'économie qui, pour être hétérodoxe et personnelle, n'en a pas moins le mérite d'être cohérente et soigneusement échafaudée.

Pour rendre justice à Silvio Gesell, il faut donc examiner la portée de ses propositions monétaires dans le cadre de sa doctrine générale. Celle-ci essaie de résoudre le problème que Gesell s'était posé dès 1906: mettre l'économie à l'abri des crises, en agissant sur le système de la circulation, et sans modifier celui de la production. En d'autres termes, la position du problème range Gesell parmi les critiques et réformateurs de l'économie capitaliste qui veulent maintenir ses principes individualistes et compétitifs. Un de ses critiques anglais les plus acerbes, le professeur H. T. N. Gaitskell (1), le décrit comme un radical individualiste et progressiste, mais sur un mode « Victorian », c'est-à-dire « dix-neuvième siècle », et d'un type analogue à celui que représente John Bright.

⁽¹⁾ Léon Brancart, Le Socialisme moral et les Réformes possibles, Bruxelles, les Editions de Belgique, 1934.

⁽¹⁾ Dans le recueil What everybody wants to know about money (a planned outline of monetary problems), édité par G D. H. Cole, Victor Gollancz, Londres, 1833.

Assurément, sur plusieurs points, les vues de Gesell se rapprochent de celles de certaines écoles socialistes; ainsi, ses propositions pour la nationalisation de la propriété foncière sont encore plus drastiques que la « single tax » d'un Henry George. Mais les raisons pour lesquelles Gesell considère la rente foncière comme « unearned income » (revenu sans travail) l'apparentent bien plus aux patriarches de l'économie libérale classique qu'aux théoriciens du socialisme. Quoi qu'il en soit, Gesell est nettement opposé, non seulement à la socialisation de la propriété capitaliste, mais encore à tous les régimes industriels intermédiaires entre le capitalisme et le socialisme; et il considère ce dernier comme incompatible avec la liberté et l'initiative individuelles.

Il ne pouvait donc s'agir pour lui que de prévenir les crises économiques par des moyens qui laisseraient intact le régime juridique de la propriété. Ces moyens, il croit les avoir trouvés en ramenant le problème des crises à celui de la stabilisation du niveau général des prix, et en rattachant à son tour le problème de cette stabilisation à celui de la suppression de l'étalon-or.

Ces propositions sont étayées par une théorie générale de l'intérêt, que Gesell condamne en tant que revenu sans travail, et une théorie spéciale de l'origine monétaire des crises économiques. D'après Gesell, le phénomène de l'intérêt trouve son origine dans le système monétaire. L'intérêt ne naît point dans la sphère de la production, mais bien dans celle de la circulation. Ce qui a donné naissance à l'intérêt, c'est la possibilité de thésauriser l'argent.

Les détenteurs de l'argent peuvent le soustraire à la circulation, et ne manquent pas de le faire quand l'intérêt que les emprunteurs sont disposés à leur payer leur paraît insuffisant. Car il y a une différence essentielle entre l'argent d'une part et les marchandises d'autre part : celles-ci sont périssables, l'argent ne l'est pas. Cette différence fausse le jeu des lois naturelles qui, censément, président aux transactions entre ceux qui détiennent l'argent et ceux qui détiennent les marchandises. Et Gesell en conclut qu'il faut modifier les règles du jeu, en rendant périssable la valeur de la monnaie elle-même.

D'autre part, Gesell affirme que le régime monétaire actuel fait obstacle à ce qu'il appelle la tendance naturelle du taux de l'intérêt à disparaître. Selon lui, à mesure que l'on produit plus de capitaux, les profits que les capitalistes peuvent en retirer ont une tendance naturelle à se rapprocher de zéro : « Le taux de l'intérêt que l'on peut attendre des investissements en capital réel tombe à mesure qu'augmente la proportion du capital réel par rapport à la population ». Les détenteurs de l'argent réagissent en le thésaurisant. Suivant ses propres termes, « dès que le capital cesse de produire l'intérêt traditionnel, l'argent fait grève et empêche la continuation du travail... Il immunise le capital contre la menace de sa propre augmentation... Quand, pour une raison quelconque, l'argent ne peut pas prélever son tribut accoutumé, les marchandises restent sur place et y pourrissent. Alors, c'est la crise. >

En parlant du tribut prélevé par l'argent, Gesell indique qu'il vise moins la relation directe entre ceux qui échangent des marchandises pour de l'argent que celle qui s'établit entre les prêteurs et les emprunteurs d'argent. Le tribut qu'il accuse d'être contraire à l'ordre naturel des choses n'est autre que l'intérêt. Pour que celui-ci puisse être payé, « le prix de vente des marchandises doit dépasser leur prix de revient. En temps d'essor... la différence entre les deux prix suffit à couvrir le profit du marchand et le tribut payé au prêteur. Quand les prix tombent, le prélèvement du tribut devient douteux ou impossible. »

Sur ces fondements, Gesell bâtit sa théorie des crises économiques. Leur cause déterminante, c'est la chute des prix. Or, celle-ci résulte périodiquement de ce que l'offre d'argent ne se développe pas parallèlement à l'offre des marchandises. Car d'abord, la production de l'or ne suit pas le mouvement général de la production des biens; ensuite, en période de prospérité, une proportion accrue de l'or produit est consacrée à des usages ornementaux (orfèvrerie, joaillerie, etc.). Enfin et surtout, l'essor qui augmente les investissements pousse, par là-même, à la chute du taux de l'intérêt. Les capitalistes y répondent en thésaurisant leur argent.

Tout se ramène donc à ce que le fonctionnement « naturel » de l'offre et de la demande est vicié par l'avantage dont jouissent les détenteurs de la monnaie, c'est-à-dire en dernière analyse de l'or, du fait de son caractère impérissable.

L'argent fondant doit donc servir en même temps à supprimer l'intérêt, à stabiliser les prix et à éviter les crises.

Par rapport à cette thèse cardinale, nous pouvons passer plus rapidement sur les autres propositions de Gesell, notamment celles qui concernent la nationalisation du sol, la politique fiscale, etc.

On comprend aisément que, pour Gesell, la condamnation de l'intérêt entraîne celle de la rente foncière. Toutefois, la nationalisation du sol qu'il propose s'inspire de considérations qui n'ont rien de collectiviste. Pour Gesell, comme pour la plupart des économistes de l'époque classique, le sol est un moyen de production de nature tout à fait particulière, et les revenus qui découlent de sa possession ne proviennent que de sa « valeur de rareté », c'est-à-dire d'une situation analogue à celle du prêteur d'argent par rapport au producteur.

D'ailleurs, Gesell ne propose pas que l'Etat exproprie sans indemnité les propriétaires fonciers actuels; il voudrait les voir indemniser par des obligations, dont l'intérêt correspondrait, en principe, à celui de la rente foncière actuelle. Certes, cela ne changerait rien à l'état réel des choses si, ici aussi, l'on ne pouvait compter sur l'argent fondant. Grâce à celui-ci, et à la suppression de l'intérêt qu'il entraîne, la rente foncière finira par revenir à la communauté, représentée par l'Etat, qui s'en servira pour introduire un système d'allocations familiales.

Il faut mentionner, d'autre part, les thèses de Gesell en matière de politique fiscale, à cause de leur

rapport avec la stabilisation du niveau général des prix. Car Gesell reconnaît que ce problème ne saurait être entièrement résolu par l'introduction de l'argent fondant. Celui-ci a pour effet d'accélérer la vitesse de la circulation monétaire; mais il faut aussi que l'on puisse régler son volume. Dans ce but, il faut établir un index du prix des marchandises qui puisse servir de base à la fixation d'un étalon-index. Si l'index révèle une hausse des prix, le volume de la circulation monétaire doit être restreint par une augmentation des impôts. Dans le cas opposé, il faut abaisser les impôts et financer les dépenses publiques au moyen de l'émission de monnaie par l'Etat.

* * *

Il n'est pas difficile de discerner dans ces théories les éléments qui ont pu servir de base doctrinale à un mouvement d'assez grande envergure. Gesell propose un moyen d'une simplicité surprenante pour libérer l'activité économique des charges que fait peser sur elle le service des intérêts. Cette revendication est conforme au sentiment de très larges couches de la population, surtout parmi les classes moyennes. Le vocabulaire même que Gesell a créé fait appel à ce désir de libération. Ses mots d'ordre principaux sont : Freigeld, Freiland, Freiwirtschaft — l'argent libre, le sol libre, l'économie libre. Et la clef qui peut donner accès à toute cette liberté est une simple mesure de politique monétaire. Il suffit, dit Gesell, de quelques presses et d'un four à incinération.

Il ne faut pas un bien grand effort d'imagination pour comprendre l'effet fascinant de pareille doctrine sur beaucoup d'esprits. En ramenant tout le malaise économique et social à une cause unique, elle satisfait un besoin d'explication que déconcertent habituellement la complexité des phénomènes et celle des théories courantes. De toutes les relations de cause à effet qui constituent la texture de notre régime économique, les plus difficiles à débrouiller sont celles du régime monétaire; c'est raison de plus pour rendre populaires les explications en vertu d'un principe unique. Dès lors, pour résoudre la question sociale, il n'est plus besoin d'effort corporatif, de luttes ardues et coûteuses de groupement à groupement ou de classe à classe; ce n'est plus une question d'intérêt ou de propriété, c'est tout simplement affaire de choix entre une erreur et une vérité. La pierre philosophale est trouvée. Il suffit de reconnaître l'erreur qui est à la base du système et de la corriger, comme sur le tableau noir d'une classe on remplace une formule dont le maître d'école a démontré la fausseté par la formule vraie. Il n'y a rien d'étonnant à ce que le mouvement inspiré par Gesell, en Europe centrale tout au moins, recrute une proportion plus forte d'adhérents parmi les instituteurs que parmi n'importe quelle autre catégorie sociale.

Dans certains pays, ce mouvement a atteint un stade intermédiaire entre celui de la secte, qui se borne à une propagande d'idées, et le mouvement politique, qui s'attaque à des réalisations. En Suisse, il est représenté par une organisation suffisamment importante et active pour que les partis politiques

considèrent sa concurrence comme sérieuse et se livrent à une vigoureuse contre-propagande parmi leurs électeurs. En Allemagne, bien que la propagande Gesellienne se trouve virtuellement interdite depuis l'an dernier, il subsiste des foyers d'autant plus difficiles à réduire qu'auparavant les partisans de Gesell se recrutaient, pour une très grande part, parmi les mêmes milieux que ceux du régime gouvernemental actuel : classes moyennes désemparées par la crise et ouvriers désabusés par la stérilité de la social-démocratie. Pendant la période de transition entre le régime de Weimar et celui d'aujourd'hui, un poste gouvernemental assez important fut même confié au Docteur Gereke, dont les sympathies Geselliennes étaient notoires. Aux Etats-Unis d'Amérique, ce mouvement apporte sa part de levain à la fermentation intellectuelle qui accompagne les expériences économiques dont ce pays est le théâtre, et son prestige s'y est trouvé rehaussé du fait de l'adhésion d'un économiste d'une renommée aussi indiscutée que celle du professeur Irving Fisher (1).

La bibliographie du sujet commence à prendre des proportions vraiment impressionnantes. En langue allemande, plus d'une centaine de livres et brochures ont déjà été consacrés à la propagande pour les idées de Gesell, et leur liste mentionne, à côté d'exposés techniques et de traités à allure philosophique, des romans didactiques! Un opuscule, consacré récemment à la critique de l'argent fondant par M. Ernst Ackermann, président du Bureau de Statistique de la Banque Nationale Suisse, renseigne dix-huit titres d'ouvrages en langue allemande consacrés à la contre-propagande, dont plusieurs ont été édités par des organismes officiels, des banques et des chambres de commerce

Il va sans dire que, dans le domaine de l'application pratique, le mouvement ne peut se prévaloir que d'un nombre assez restreint d'expériences locales. Il y en a eu quelques-unes en Allemagne entre le début de la crise et l'avènement du gouvernement actuel; mais ce dernier y a mis fin par des interdictions sévères. Aux Etats-Unis, il s'est produit quelques initiatives analogues, mais sur lesquelles il est difficile d'obtenir des renseignements précis; on sait seulement que grâce en grande partie au professeur Irving Fisher, vingt-deux villes ou communes y ont participé. Par contre, une assez grande publicité, a été donnée à l'expérience de la petite ville autrichienne de Wörgl. On s'en est occupé non seulement dans des organes scientifiques, mais encore dans des hebdomadaires à grand tirage, tels que l'« Illustration » de Paris ou le « Week » de Londres. Il semble bien que ce soit le meilleur test dont on dispose jusqu'à présent, parce que d'une part l'expérience y a été faite dans les conditions les plus favorables, et que d'autre part on est mieux renseigné à son sujet. J'en parlerai d'autant plus volontiers qu'une description permet mieux que des considérations théoriques de se rendre compte de certains aspects techniques de l'argent fondant.

Wörgl est un gros village de la vallée de l'Inn, en

⁽¹⁾ Voir par exemple son livre recent, Booms and Depressions, Appendice VII.

Autriche. En juillet 1932, son bourgmestre, Michel Unterguggenberger, acquis aux idées de Gesell, amena la commune à faire une émission d'argent fondant.

L'opération se fit sous l'égide d'un comité de notables, où tous les intérêts locaux et les opinions politiques les plus diverses étaient représentés. En dehors du bourgmestre, qui avait été élu comme « social-démocrate non-marxiste », ce comité comprenait notamment le curé et le commandant de la Heimwehr. A ce moment, la situation financière de la commune était désastreuse, et d'importants plans de réfection de la voirie et d'autres travaux publics étaient restés en rac à cause de cela.

Voici comment, selon des témoignages autorisés ϵt concordants, on procéda pour financer ces travaux.

La commune fit imprimer des « bons-travail » de 1, 5 et 10 schillings autrichiens, pour une somme totale de 32.000 schillings. La dénomination « bons-travail » fut choisie pour essayer d'esquiver la loi sur le privilège d'émission, mais la population appela couramment ces bons « monnaie de secours », en souvenir des monnaies locales mises en circulation pendant la guerre. La commune avait mobilisé ses dernières ressources pour garantir ces bons par une couverture de 100 p. c. en billets autrichiens légaux, déposés à la Caisse d'Epargne locale. Les bons furent mis en circulation pour le paiement des salaires et des fournitures nécessaires aux travaux publics entrepris d'emblée. A la suite de la propagande menée, la population accepta les nouveaux billets sans la moindre difficulté.

Les bons-travail de Wörgl portaient la mention : « 1 p. c. de la valeur de ce bon est à verser mensuellement sous forme de timbre, à titre de contribution à la lutte contre la détresse », et douze cases pour l'application des timbres susdits. Ainsi, le détenteur d'un bon d'un schilling devait le faire timbrer à la mairie à la fin de chaque mois, au prix de 1 groschen. La commune prélevait donc un impôt annuel de 12 p. c. sur les bons émis.

Après trois mois d'expérience, il apparut que la rapidité de circulation des 12.000 schillings de bons émis jusqu'alors avait permis d'effectuer des paiements pour un montant global de plus de 100 mille schillings.

Il semble bien que tout le monde y ait trouvé son profit. L'argent fondant a permis au village de Wörgl d'exécuter des travaux publics d'une grande envergure : rues et routes nouvelles, remise à neuf de la mairie, construction d'un pont en béton, nouveau système d'éclairage électrique, etc. En outre, ces travaux ont permis de résorber complètement le chômage local; et ceci ne fut évidemment pas sans profit pour les commerçants, qui d'ailleurs n'ont pas élevé leurs prix. Quant à la commune, outre l'avantage qu'elle retira des travaux, elle bénéficia de l'impôt de 12 p. c. sur l'argent nouveau, et de la taxe de 2 p. c. qu'elle prélevait pour l'échange des bons-travail contre de l'argent régulier. Enfin, les personnes qui détenaient des bons-travail s'en sont servies notamment pour payer leurs impôts arriérés, de façon à éviter la dépréciation. Les recettes de la commune provenant du paiement d'impôts arriérés ont été huit fois plus élevées pendant l'année qui suivit l'introduction de l'argent fondant que pendant l'année précédente. Il paraît même que l'on a vu ce phénomène inouï : des contribuables payant leurs impôts à l'avance. Enfin, la commune bénéficia des intérêts de la somme qu'elle avait déposée à la Caisse d'Epargne en billets réguliers pour assurer la couverture de l'émission; ce placement lui aurait rapporté, au total, 5 p. c. pour l'année.

La caisse d'épargne locale, elle aussi, a fait de bonnes affaires. L'argent fondant que l'on y déposait n'y étant pas soumis à la dévalorisation, elle reçut des dépôts considérables. Car il faut noter que, de l'avis de tous ceux qui ont étudié la situation à Wörgl, La nouvelle monnaie n'a eu que de bons résultats au point de vue du développement de l'épargne. Elle a, bien entendu, mis fin à la thésaurisation, qui n'est en somme que l'arrêt de la circulation de l'argent où qu'il se trouve; mais en rendant extrêmement désavantageuse la conservation de l'argent chez soi, elle a incité ses détenteurs à porter à la caisse d'épargne l'argent dont ils n'avaient pas besoin pour des paiements. Au moment de l'émission de l'argent fondant, la caisse d'épargne de Wörgl accusait 10.000 schillings d'excédent des retraits sur les dépôts; un mois après, cet excédent n'était plus que de 5.000 schillings; après un an, on a atteint l'équilibre des dépôts et des retraits, situation sans précédent depuis le début de la crise.

On peut se faire une idée de la vitesse de circulation atteinte en apprenant que 24 heures après l'émission des premiers 1.800 schillings pour le paiement de travaux, la plus grande partie de cette monnaie était retournée à la caisse de la commune, qui l'a aussitôt remise en circulation. On prétend même que, le premier mois, l'argent fondant a accompli ce circuit plus de vingt fois!

On s'étonne moins, dans ces conditions, de ce que la population ait accepté de bon gré un impôt annuel de 12 p. c. sur la nouvelle monnaie. Il est évident que, grâce à tous les autres avantages qu'elle en retira, le résultat global lui était nettement favorable. Aussi, il paraît qu'il y eut une levée de boucliers formidable et unanime quand le bourgmestre fut traduit devant les tribunaux pour enfreinte à la loi sur le privilège d'émission de la Banque d'Autriche. Après de multiples péripéties, Wörgl dut mettre les pouces, et aujourd'hui cette expérience, de même que celle des quelques autres communes autrichiennes qui l'imitèrent, n'est plus qu'un souvenir.

Il n'en est pas moins vrai qu'elle fut extrêmement instructive. On ne saurait nier qu'elle démontre que, dans des conditions comme celles qui furent réunies ici (la remarque a son importance!), l'argent fondant peut donner d'excellents résultats. A ce point de vue, l'expérience de Wörgl est encore plus instructive que celles également favorables, paraît-il, mais plus passagères — qui furent faites dans certaines autres com-

munes autrichiennes et allemandes. Car il semble que dans la plupart de ces derniers cas, il n'y eut pas, comme à Wörgl, la couverture de 100 p. c. en argent régulier à la caisse d'épargne. Par conséquent, on ne saurait dire si les phénomènes de reprise économique qui s'en sont suivis ne sont pas dus, moins au caractère spécifique de l'argent fondant, qu'à une simple inflation, résultant du volume accru des moyens de paiement mis en circulation. A Wörgl, ce doute n'est pas possible : les effets de l'argent fondant résultèrent uniquement de l'augmentation de la vitesse de circulation.

* *

Et maintenant : que faut-il penser de tout cela?

D'abord, soulignons que si l'on peut tirer d'expériences locales comme celle de Wörgl des conclusions favorables quant à certains résultats que l'on peut obtenir avec l'argent fondant, cela ne prouve encore rien en faveur des théories de Gesell.

En effet, il découle du caractère fragmentaire de l'expérience faite que ces résultats sont fort différents de ceux que Gesell attendait de l'introduction générale de l'argent fondant et des autres réformes qu'il préconisa. Il importe de ne pas oublier que ce que Gesell voulait, ce n'est pas un spécifique pour stimuler la circulation sur un marché restreint (ce que l'on pourrait obtenir aussi, temporairement, par toute mesure d'inflation), mais une réforme générale de l'économie, capable de mettre fin à toute crise et, en somme, de résoudre la question sociale. Pour savoir ce que donnerait l'introduction générale de l'argent fondant, il faut donc soumettre à un jugement d'ensemble les thèses doctrinales de Gesell.

La critique de ses théories, pour être complète, devrait s'attaquer jusqu'à leurs fondements méthodologiques. Il faudrait commencer, par exemple, par dénoncer l'erreur qui consiste à vouloir désintégrer la réalité des institutions existantes en un élément « naturel » et un autre qui représente des influences contraires aux lois naturelles. Pareilles distinctions peuvent avoir leur place dans la métaphysique ou la théologie morale, mais elles n'ont que faire dans la science positive, pour laquelle tous les états économiques représentent des stades d'une évolution soumise, dans toutes ses parties, aux mêmes lois de causalité.

Pour ce qui est de la doctrine économique ellemême, il faudrait exposer toutes les raisons qui militent contre la thèse de l'intérêt naissant dans la sphère de la circulation, et en faveur de celles qui cherchent son origine dans le régime de la production. Il faudrait signaler aussi que, parmi les facteurs qui déterminent le taux de l'intérêt par le jeu de l'offre et de la demande, il en est de beaucoup plus puissants que la liquidité supérieure du capital-argent, notainment parmi ceux qui provoquent l'offre de celui-ci. Il faudrait encore montrer que l'explication des crises par la diminution relative de la production de l'or, bien qu'elle ait été retenue comme intéressante par les théories récentes sur les « longues vagues » de la conjoncture qui se superposent aux mouvements cycliques de l'économie, ne fournit pas d'explication

valable des mouvements cycliques eux-mêmes. Il faudrait aussi dépister certaines conséquences de l'erreur qui consiste à ne mesurer la valeur de l'argent qu'à celle des marchandises qu'il achète, sans tenir compte de ce qu'une très grande partie de l'argent est dépensée pour des services (tels que le loyer, les impôts, les assurances, etc.). Enfin et surtout, il faudrait montrer que le seul effet favorable que l'on puisse attendre avec certitude de l'argent fondant, à savoir l'accélération de la circulation, peut être un moyen adéquat aux époques de dépression, de déflation et de thésaurisation, mais serait nettement contre-indiqué en période d'essor. En effet, l'abondance de la monnaie pourrait alors exacerber la tendance au suroutillage et précipiter la crise ultérieure.

Cette dernière considération est d'ailleurs d'intérêt capital pour montrer que plus l'argent fondant est efficace comme moyen spécifique d'accélérer la circulation, moins on peut le considérer comme remède universel pour stabiliser la conjoncture.

Mais tout cela entraînerait peut-être plus loin qu'il ne le faut dans le domaine de la théorie pure. Bornonsnous donc à signaler quelques erreurs dont la preuve peut être tirée de l'expérience pratique.

D'abord, la relation que Gesell établit entre la baisse du taux de l'intérêt et la naissance des crises est controuvée par des faits patents. Pendant les périodes d'essor, la tendance prédominante du taux de l'intérêt est à la hausse. D'un autre côté, certains faits démontrent que la stabilisation de la conjoncture n'est aucunement garantie par la stabilisation du niveau général des prix. Ainsi, l'expérience américaine des années 1924-29, pendant lesquelles il s'est produit un essor gigantesque, montre une remarquable stabilité des prix; la chute n'est venue qu'après. Somme toute, Gesell range parmi les causes des crises des phénomènes qui, à proprement parler, font partie de la crise même; et ceci fausse tout son raisonnement.

En résumé, on pourrait dire qu'au sujet de l'argent fondant, la seule affirmation de Gesell qui résiste à l'examen, c'est qu'il pourrait être un moyen efficace, non point certes pour conjurer les crises, mais pour aider à sortir d'une crise existante, dans la mesure où celle-ci est fonction de la thésaurisation des moyens de paiement.

Sauf sur ce point, qui n'est d'ailleurs pas sans importance, il faut bien dire que la critique à laquelle se sont livrés, au cours de ces dernières années, les représentants de l'économie politique orthodoxe, a fait justice des hérésies de Gesell.

On pourrait faire exception, tout au plus, pour une couple de problèmes sur lesquels le débat n'est pas terminé. C'est le cas notamment d'une objection courante qui se rapporte à l'importance de la monnaievirement, objection qui joue un grand rôle notamment dans la critique de H. T. N. Gaitskell déjà citée. Elle se prévaut de ce que la dépréciation de l'argent ne suffit pas à assurer la dépréciation de tous les moyens de paiement, puisque ceux ci, pour une part très importante, comprennent ce que l'on a appelé la monnaie-virement ou « l'argent de banque ». Mais les

partisans de Gesell répondent à cela qu'il n'y a aucune difficulté technique insurmontable à traiter les comptes en banque selon le même principe; et il semble bien que l'on ne soit pas parvenu, jusqu'à présent, à démontrer le contraire.

De même, on ne peut pas accorder de valeur absolue à la thèse qui affirme que l'introduction de l'argent fondant entraînerait inévitablement la fuite des capitaux et l'arrêt de toute espèce d'investissement productif. Les partisans de Gesell peuvent y répondre, non sans raison, que même si l'on étendait la dépréciation aux dépôts à vue, les déposants n'en seraient que d'autant plus portés à échanger ces dépôts à vue contre des dépôts à terme ou à acheter des valeurs mobilières.

Il est évident, d'autre part, que si l'on introduisait l'argent fondant sans rendre impossible l'achat de l'or autrement que par les banques centrales, les détenteurs de billets seraient poussés à se procurer des valeurs mobilières étrangères, ce qui, pratiqué sur une grande échelle, augmenterait la demande de monnaie étrangère, compromettrait la balance des comptes, drainerait les réserves d'or du pays et, finalement, entraînerait peut-être l'effondrement de l'étalon-or. Mais on a pu répondre à cela que l'argent fondant, qui n'est en définitive qu'un impôt sur l'argent, n'est susceptible de provoquer une fuite des capitaux que pour autant que d'autres formes d'impôt le peuvent. Tout dépendrait donc de l'importance globale des charges fiscales en vigueur; et celles-ci pourraient évidemment être réduites sur d'autres points dans la mesure où l'impôt sur l'argent viendrait se substituer à des impôts existants. Pour émettre un jugement sur cette question, il faudrait être en possession de multiples facteurs quantitatifs forcément imprévisibles, sur lesquels on ne peut se livrer actuellement, de part et d'autre, qu'à des hypothèses gratuites. En outre, les défenseurs de Gesell ne me semblent pas avoir tout à fait tort quand ils font observer que, pour éviter la dépréciation de leur avoir, les détenteurs de l'argent fondant pourraient le placer dans des valeurs mobilières nationales aussi bien que dans des valeurs étrangères.

Je ne pense pas non plus que l'on ait réussi à prouver d'une façon péremptoire que l'argent fondant est incompatible avec le système de l'étalon-or. Ce que l'étalon-or ne permet pas, c'est la stabilisation du niveau général des prix, puisque sous son régime la stabilité des changes ne peut être maintenue qu'à l'aide de certaines fluctuations des prix. Par contre, il n'est pas prouvé que l'argent fondant ne pourrait fonctionner dans un système monétaire basé sur l'étalon-or, s'il est employé à d'autres fins que la stabilisation des prix. Assurément, il est incompatible avec certaines formes du système de l'étalon-or qui permettent aux détenteurs de billets de les échanger contre de l'or dans le but de le thésauriser. En d'autres termes, l'argent fondant est inconcevable dans le système qui laisse la monnaie-or en circulation (goldspecie-standard). Mais cette question ne présente qu'un intérêt académique, puisque ce système a été abandonné virtuellement partout. Par contre, l'argent fondant n'est pas incompatible avec le système de l'étalon-lingot-or, si celui-ci est appliqué de façon à ce que l'or serve uniquement aux paiements internationaux. Dans la pratique, il n'y a donc pas incompatibilité entre l'introduction de l'argent fondant et la conservation de l'étalon-or tel qu'il fonctionne actuellement.

Il reste à dire un mot des difficultés techniques de l'introduction de l'argent fondant que la critique a mises en lumière. Elles sont nombreuses. On a signalé notamment : le travail administratif considérable qu'exige l'estampillage des billets; l'inconvénient pour le public de les faire estampiller à la fin de chaque mois, voire même de chaque semaine, comme certains Geselliens le préconisent, sous peine de les voir complètement dévalorisés; l'obligation de soustraire à la circulation la monnaie de billon, dont le maintien n'est évidemment pas compatible avec l'argent fondant; les difficultés pratiques d'une délimitation précise entre les dépôts à vue et les dépôts à terme; et bien d'autres questions du même genre encore.

Quelle que soit leur gravité, il paraît improbable qu'on ne pourrait pas les surmonter de quelque façon, s'il était vraiment établi que pour le reste, le jeu en vaudrait la chandelle. Il semble bien que de toutes les conditions qu'exigerait l'introduction de l'argent fondant, la plus importante et la plus difficile à réaliser serait d'ordre psychologique plutôt que technique. Car il va de soi que la réalisation d'une mesure de ce genre dans le cadre national présuppose des moyens d'action autrement étendus sur l'opinion publique (et même, à certains points de vue, sur celle de l'étranger) que ceux qu'il a suffi de mettre en œuvre à Wörgl par l'union sacrée entre le bourgmestre, le curé et le commandant de la Heimwehr.

En résumé, il n'y a pas de contradiction réelle entre les résultats étonnamment favorables obtenus à Wörgl, par exemple, et la constatation que les théories de Gesell contiennent beaucoup plus d'erreurs que de vérités.

Des « applications » comme celle de Wörgl ne prouvent rien contre la critique des doctrines de Gesell par l'économie orthodoxe. En effet, ce qui se passe quand on jette une petite quantité de monnaie d'appoint sur le marché d'une bourgade, dans une conjoncture économique et dans des conditions locales particulières, n'est pas du tout la même chose que ce qui se passerait sur un marché national si, comme le demande en somme Gesell, on y remplaçait l'intérêt positif de l'argent par un intérêt négatif.

Mais inversement, il ne suffit pas de mettre en lumière les erreurs théoriques de Gesell pour prouver que, dans une conjoncture économique analogue mais sur un terrain plus étendu qu'à Wörgl, l'argent fondant ne pourrait pas être un moyen efficace de stimuler un mouvement de reprise entravé par l'effet d'une longue crise économique et de la thésaurisation qui l'accompagne.

Ce ne serait pas la première fois qu'une hypothèse théorique, intenable dans son ensemble, aurait servi d'enveloppe à une idée réalisable, bien que dans un sens fort différent de celui que son protagoniste avait en vue. L'histoire des inventions techniques fourmille d'exemples de cette espèce.

Si l'avenir réservait à Gesell un sort analogue, il apparaîtrait, toutes proportions gardées, à peu près comme un pharmacien qui prétendrait avoir découvert un moyen souverain pour supprimer tous les troubles de la digestion, depuis la diarrhée jusqu'à la constipation. La Faculté lui démontre victorieusement qu'il s'est trompé; mais l'expérience thérapeutique ayant établi que son médicament est une fort bonne purge, la pharmacopée l'admet et le place au rang qui lui revient à ce titre.

En langage moins pittoresque, mais plus précis: je ne considère pas comme impossible qu'une étude plus approfondie de la question conclue favorablement à la possibilité d'employer l'argent fondant à des buts bien délimités, en vue d'effets temporaires, et dans une mesure judicieusement restreinte. Il vaudrait la peine, en tous cas, d'étudier ce que l'on pourrait en tirer comme mesure d'appoint, par exemple pour certains paiements destinés à réveiller rapidement du pouvoir d'achat actuellement endormi; et toujours, bien entendu, en vue d'une accélération de la vitesse de la circulation, et non comme moyen d'une inflation déguisée.

De l'examen d'ensemble auquel nous nous sommes livrés, et des réflexions que le bon sens inspire, on pourra conclure, sans trop de peine, que le problème théorique que pareille étude devrait commencer par attaquer serait d'établir, aussi exactement que possible, la différence des données entre des expériences telles que celle de Wörgl et celles que l'on rencontrerait sur le terrain, bien autrement compliqué et difficile, de la politique monétaire nationale.

Car il va sans dire que l'on ne saurait attendre rien de bon d'une multiplication d'expériences locales de ce genre, qui aboutirait rapidement à un chaos monétaire digne du moyen âge.

Ce serait folie que d'imaginer pareilles mesures monétaires autrement que sous l'égide des banques centrales, et — ce qui est également essentiel — en coordination étroite avec un programme gouvernemental comportant un ensemble de mesures concordantes, par exemple en vue du financement de travaux et commandes, de la politique générale du crédit, de la politique commerciale, de la compensation sur le marché international, et bien d'autres choses encore.

Mais il me suffit d'attirer l'attention sur ces questions, sans autrement anticiper leur solution. Le problème théorique a été, jusqu'à présent, trop peu approfondi, et les données d'expérience sont trop incomplètes, pour qu'en pareil domaine on puisse, pour le moment, avancer autre chose que des présomptions. Aussi bien, la seule conclusion ferme que, pour ma part, j'oserais actuellement formuler, c'est qu'aucun préjugé dogmatique ne devrait s'opposer à ce que l'on étudie le sujet et à ce que l'on s'y livre avec tout le zèle que, dans la situation que nous vivons, la seule possibilité d'un résultat favorable, quelque restreint qu'il soit, suffirait à justifier.

La Banque des Règlements Internationaux et l'étalon-or. — Lors de l'assemblée du 14 mai 1934 de la Banque des Règlements Internationaux, la résolution suivante a été votée à l'unanimité:

- « Les représentants de vingt-trois Banques Centrales, réunis à Bâle à l'occasion de la quatrième assemblée générale de la Banque des Règlements Internationaux, après avoir pris connaissance du rapport du Président, ont adopté à l'unanimité la résolution suivante :
- » Considérant que l'objet final de leur politique monétaire est le rétablissement de la stabilité des monnaies sur la base de l'étalon-or, aussitôt que, d'une manière générale, les conditions seront favorables, les représentants des vingt-trois Banques Centrales affiliées à la Banque des Règlements Internationaux ont unanimement confirmé à nouveau les principes exposés dans les déclarations du Conseil d'administration de la Banque des Règlements Internationaux du 11 juillet 1932 relatives à l'étalon-or.
- » Ils approuvent les résolutions de la Conférence de Londres concernant la nécessité et l'utilité d'une coopération étroite et continue entre Banques Centrales. A cet égard, ils partagent l'opinion de la Conférence que la Banque des Règlements Internationaux joue et devra être appelée à jouer un rôle de plus en plus important au profit de tous, comme centre commun de contact, de consultation et de collaboration, en vue notamment d'examiner les règles d'application de l'étalon-or. »

* *

La délibération du 11 juillet 1932 à laquelle il est fait allusion est ainsi conçue :

- » 1. Le Conseil d'administration de la Banque des Règlements Internationaux constatant que, pour faciliter les règlements internationaux dans les meilleures conditions de stabilité et de sécurité, il est nécessaire de rétablir un système monétaire reposant sur une base commune, tient, à l'unanimité, à déclarer qu'à son avis le régime de l'étalon-or demeure le mécanisme monétaire qui répond le mieux à cette nécessité, parce qu'il est le plus propre à assurer le libre mouvement du commerce mondial et le financement international. Il estime donc désirable de voir préparer l'adoption de toutes les mesures nécessaires pour le rétablissement du fonctionnement de l'étalon-or entre nations.
- » 2. Afin de rendre possible ce retour, le Conseil estime nécessaire l'adoption préalable des mesures susceptibles de rétablir l'équilibre dans la structure économique et financière des divers pays, au moyen de la coopération internationale et des effort nationaux.

- » 3. La mise en œuvre de ces mesures lui paraît dépendre, en premier lieu, de l'action des gouvernements et, à défaut de celle-ci, elles sont en dehors du pouvoir des Banques Centrales. Pour permettre au mécanisme de la balance internationale des paiements de fonctionner à nouveau d'une manière satisfaisante, il importe de rétablir un degré raisonnable de liberté dans les mouvements de marchandises, les échanges de services et les possibilités de circulation du capital, de compléter la solution à laquelle on est arrivé à Lausanne pour le problème des réparations en donnant également une solution satisfaisante au problème des dettes de guerre et de veiller, dans chaque pays, au rétablissement et au maintien de l'équilibre intérieur, à la fois pour les comptes budgétaires, les coûts de revient et l'organisation nationale des marchés financiers.
- » 4. Aussi longtemps que ces problèmes fondamentaux n'auront pas été attaqués par les gouvernements, on ne pourrait attendre que peu ou pas de progrès d'une action purement monétaire ou d'une tentative pour rétablir le fonctionnement de l'étalon-or entre pays. Lorsque, au contraire, des progrès suffisants auront été réalisés dans le sens d'un règlement de ces questions et, en même temps, que s'engagera l'œuvre de réorganisation économique qui en dépend, l'effort de reconstruction monétaire pourra s'envisager. La Banque des Règlements Internationaux sera à la disposition des Banques Centrales pour leur servir d'organe commun dans la tâche de restauration monétaire du régime international d'étalon-or.
- » 5. Le Conseil tient, en outre, à enregistrer qu'il est d'accord avec les conclusions générales du rapport adopté en juin 1932 par la majorité des membres de la Délégation de l'Or de la Société des Nations. Ces conclusions lui paraissent un excellent point de départ pour l'établissement détaillé des principes monétaires qui pourront ultérieurement recevoir application pratique. »

Le problème du froment. — Nous avons plusieurs fois signalé, dans cette chronique, combien la politique de protection et d'intervention en matière de céréales faussait tous les rapports normaux et aboutirait à une impasse. Ces prévisions ne se vérifient que trop.

On estime qu'au 1er juillet prochain, les stocks mondiaux seront de un milliard de boisseaux, soit la consommation de deux ans.

Au lieu de laisser les prix régler la production, on aggrave tous les jours le déséquilibre entre elle et la consommation.

Reprise des exportations et situation du Congo belge. — L'activité économique au Congo, sans être satisfaisante, ne paraît plus en régression. Il y a même dans certains cas un peu d'amélioration. Les exportations de coton de la colonie en 1933 ont atteint 12.812 tonnes contre 12.123 tonnes en 1932, soit plus du quart des matières premières requises par notre industrie textile.

Le cuivre a eu en 1933 une exportation d'environ 94.000 tonnes contre environ 60.000 tonnes en 1932.

Il y a progrès également pour l'extraction et l'exportation de l'or et de l'étain (cassitérite) et dans celle du café.

Le total des exportations pour 1933 est de 270.000 tonnes contre 206.000 tonnes en 1932. Mais les prix de la plupart des articles de cueillette et de culture, notamment des produits oléagineux, restent mauvais. Parmi les métaux, l'étain connaît des cours en grand progrès.

Le grand problème est d'ordre budgétaire.

A ce sujet, M. le Ministre d'Etat Louis Franck, Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique et Président de la Banque du Congo belge, a dit récemment, dans le discours prononcé à l'occasion du XXV° anniversaire de l'Institut d'émission:

« Il est peu de pays où la valeur de la monnaie soit aussi bien assurée qu'au Congo belge. C'est là un exemple frappant de ce que la solidité de la monnaie fiduciaire, quand elle est bien gagée et que le crédit est convenablement dirigé, n'est nullement tributaire de l'état du budget.

» La tâche de ramener celui-ci à l'équilibre est pour le Congo particulièrement rude. Il serait injuste de demander qu'elle soit réalisée en une couple d'années, quand le changement profond dans les données du problème a été aussi brusque qu'étendu. Mais ces difficultés existent dans d'autres colonies. Dans certaines, elles sont résolues ou en voie de solution. Nul doute que nous devions, nous aussi, aboutir...

» A cet égard, il me sera permis de rappeler que lorsqu'en 1921, j'ai eu l'honneur de proposer au Parlement et de faire accepter par lui la mise à exécution rapide et sans autre retard d'un vaste programme d'outillage et d'industrialisation, ce fut à la condition que la Belgique prêtât son concours financier. Ce concours, elle l'a arrêté avant le terme et en deçà de la mesure qui avaient été prévus. A ce moment, la Colonie se trouvait dans l'abondance. Aujourd'hui les circonstances ont changé. Il est légitime dès lors que la Mère-Patrie intervienne pour prêter l'aide qu'elle a promise et qu'impliquaient la nécessité et la nature même des travaux que les Chambres ont approuvés. Mais il ne faut pas, à mon sens, aller au delà et je considérerais pour ma part comme une erreur néfaste d'abandonner la séparation entre les deux budgets et les deux trésoreries. Aucune colonie ne s'est, à la longue, bien trouvée d'être constamment soutenue et subventionnée par la Mère-Patrie et de sacrifier ainsi avec son autonomie financière la liberté et la rapidité de ses initiatives. »

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES

Activité réduite, bornée à l'exécution des affaires courantes, tel est depuis plusieurs semaines la physionomie que présentent la plupart des grandes places cambistes. Sur notre marché, cette tendance à assurer, sans plus, les besoins journaliers est d'autant plus nettement marquée que le gros des transactions se dénoue généralement à la cote officielle.

Les échanges furent quelque peu importants en francs français au début de la quinzaine. Pendant cette période, le cours de cette devise se tint autour de 28,26 7/8. On cota ensuite 28,23 1/2 puis 28,25 1/2, pour revenir finalement à 28,23 1/2. Jusqu'au 22 mai, le florin dépassa le niveau de 290, poussant un moment son avance jusqu'à 290,20. Il fléchit ensuite sans transition à 289,88. Le franc suisse a décrit une courbe à peu près parallèle : il est monté de 138,78 à 139,32; parvenu à ce niveau, il glissa en deux étapes à 139,01.

La tendance de la livre sterling s'est alourdie ces jours-ci. Elle a valu 21,84 environ pendant les dix premiers jours de la quinzaine. En ce moment, elle se trouve ramenée à 21,74 1/2. Le dollar s'est montré résistant autour de 4,27. Du fait de cette orientation divergente de la livre sterling, le rapport entre les deux devises s'établit maintenant à 5,08 3/4 contre 5,11 il y a deux semaines. Pendant la première moitié de la quinzaine, dans un marché nettement plus à l'aise, le reichsmark se redressa de 168,59 à 169,20; mais cette amélioration fut suivie d'un recul jusqu'à 168,31, sans aucune résistance sérieuse aux cours intermédiaires.

Le change italien a oscillé de 36,36 à 36,45. La peseta qui valait il y a quinze jours 58,59, cote aujourd'hui 58,45. Les couronnes scandinaves ont suivi la livre sterling dans son repli. Le Stockholm est descendu de 112,58 à 112,20, l'Oslo de 109,70 à 109,25 et le Copenhague de 97,58 à 97,11. La couronne tchécoslovaque a enregistré, comme cours extrêmes, 17,78 et 17,92. Le zloty est revenu, par paliers, de 80,975 à 80,80. Le dollar canadien s'est tenu tout près du cours du dollar, généralement un peu au delà de celui-ci.

Sur le marché du terme, pour une période de trois mois, le report de la livre sterling est passé de 3 à 4 centièmes de belga; le dollar a maintenu une prime qui a varié de 1/4 à 1/2 centième de belga; e franc français, qui se trouvait il y a quinze jours à 10 centièmes de belga au-dessous du cours du comptant, n'en est plus éloigné actuellement que de 3 centièmes environ.

Le taux de l'escompte traité hors banque reste autour de 2 p. c.; comme précédemment, il n'y a guère eu de marché suivi. L'argent a été facilement obtenable au jour le jour à 7/8 p. c. environ.

Le 24 mai 1934.

MARCHE DES TITRES

Comptant.

Les rentes belges bénéficient toujours de transactions suivies, aussi elles enregistrent toutes de la hausse.

Un nouveau fléchissement des cours se remarque dans presque tous les autres compartiments de la cote.

Ci-dessous le tableau comparatif des cetations pratiquées les 17 et 3 courant :

Aux rentes: 3 p. c. Dette Belge 2° série, 73,25-72,50; 5 p. c. Restauration Nationale, 94,60-94,50; 5 p. c. Intérieur à prime, 104-101,50; 5 p. c. Dette Belge 1925, 93,75-92,50; 6 p. c. Consolidé 1921, 100,10-99,25; 5 p. c. Emprunt Belge 1932, 522-518; 5 p. c. Emprunt Belge 1933, 1015-1016; 6 p. c. Association Nationale des Industriels et Commerçants, 99,75-99,50; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 208-204,50; 5 p. c. Dommages de Guerre 1922, 247,50-244,50; 5 p. c. Dommages de Guerre 1923, 499,50-499.

Aux assurances et banques: Assurances Générales sur la Vie (coupon n° 7 de 210 francs détaché), 6275-6425; Banque du Congo Belge, 1000-975; Banque d'Anvers, 1880-1915; Banque Belge pour l'Etranger, 480-490; Banque de Bruxelles se répète à 500; Banque Nationale de Belgique, 2010-2025; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 2090-2100; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 625-620; part sociale Société Belge de Banque, 1150-1150; part de réserve Société Générale de Belgique, 3700-3750; Union des Industries, 380-397,50.

Aux entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières: part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 10650-10725; 5° action de capital Grands Hôtels Belges, 99-106; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine (coupon n° 35 de 141 francs détaché), 3275-3850.

Aux chemins de fer et canaux: Société Nationale des Chemins de fer Belges, 506-500; action privilégiée 6 p. c. Katanga, 660-652,50; action de dividende Brainele-Comte à Gand, 5000-5300; part de fondateur Congo, 1610-1725; action de jouissance Chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains, 150-155; action de jouissance Welkenraedt, 14700-14500.

Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux: action de dividende Bruxellois, 6200-6300; part sociale Le Caire, 450-460; action de dividende Pays de Charleroi, 900-970.

Aux tramways et électricité (trusts): part sociale Bangkok, 440-405; Centrale Industrielle Electrique, 1075-1090; part sociale Compagnie Belge de Chemins de fer et Entreprises, 740-750; action de dividende Electrafina, 557,50-552,50; action de capital Electrobel, 2050-2120; part de fondateur Electrorail, 3520-3800; action ordinaire Sofina, 7400-7425.

Aux entreprises de gaz et d'électricité; part sociale Auxiliaire d'Electricité, 2220-2250; action de jouissance Compagnie Electrique Anversoise, 4100-4230; 10° part de fondateur Electricité du Borinage, 3060-3110; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 10550-10975; part de fondateur Electricité de la Dendre, 3250-3300; 10° part de fondateur Electricité de l'Est de la Belgique, 6300-6525; 10° part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 8325-8550; part de fondateur Electricité du Pays de Liége, 4030-4275; action ordinaire Electricité de Sofia et de Bulgarie, 4010-4150; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 10000-10800.

Aux industries métallurgiques : part sociale Angleur-Athus, 146-165; Baume et Marpent, 4930-4870; Forges de Clabecq, 18000-17575; Cockerill, 415-437,50; Ougrée-Marihaye, 630-690; Providence, 6850-6900; Sambre-et-Moselle, 800-875.

Aux charbonnages: Amercœur, 1475-1500; Bonne-Espérance et Batterie, 1050-1150; Bonnier, 4340-4370; Centre de Jumet, 2830-2840; Gouffre, 8050-8675; Maurage, 4225-4200; Nord de Gilly, 4600-4950; Sacré-Madame, 1510-1555; Wérister, 2315-2500.

Aux zincs, plombs et mines: part sociale Overpelt-Lommel et Corphalie, 282,50-310; 10° action Vieille-Montagne, 1675-1710.

Aux glaceries: Auvelais, 13125-13550; 1/5° action Charleroi, 3280-3240; Moustier-sur-Sambre, 13400-13500; part sociale Saint-Roch, 13500-13125.

Aux industries de la construction: action ordinaire Cannon Brand, 455-470; action privilégiée Ciments de Visé. 612,50-622,50.

Aux industries textiles et soieries: Ensivaloise, 1180-1185; part de fondateur Filature de Dolhain, 1450-1480; action de capital Lainière Barcelonaise, 1250-1325; La Lainière à Verviers, 605-645; La Vesdre, 560-600; Linière La Lys, 4175-4800; action privilégiée Soie Viscose, 700-725; action de capital idem, 675-690.

Aux produits chimiques: part sociale Fabrique Nationale de Produits Chimiques et Explosifs, 1005-975; part de fondateur Industries Chimiques, 575-712,50; Laeken, 1525-1440; part sociale Union Chimique Belge, 200-265.

Aux entreprises coloniales: part de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs, 2300-2375; action de capital Compagnie pour le Commerce et l'Industrie au Congo, 1060-1195; action privilégiée Katanga, 14975-17225; action ordinaire idem, 14325-16325; 10° action de capital Minière Grands Lacs Africains, 527,50-537,50; Sogefor, 520-542,50.

A l'alimentation: Glacières de Bruxelles, 1575-1595; action de capital Minoteries et Elévateurs à grains, 792,50-825; Moulins La Royale, 2800-2875; action de jouissance Moulins des Trois-Fontaines, 6825-6800; Brasseries de Koekelberg, 2200-2250.

Aux industries diverses: 9° action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 1270-1350; part sociale Englebert O. Fils et Cie, 1725-1780; part de fondateur Grands Magasins à l'Innovation, 2450-2575.

Aux actions étrangères : Crédit Foncier de Santa Fé. 520-480; Canadian Pacific, 340-360; action de capital Cairo Electric Railways and Heliopolis Oases Cy, 1205-1255; action de dividende idem, 1615-1650; Chade, 4710-4690; Madrilena de Tranvias (coupon nº 27 de pesos 15,78 détaché), 1455-1500; Sévillane d'Electricité, 1125-1110; Ateliers de Constructions du Nord de la France, 1117,50-1130; part de fondateur Economiques du Nord, 1135-1225; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 13000-13475; part bénéficiaire Electricité de Paris, 18525-19500; Glaces et Verres Spéciaux du Nord de la France, 4980-4940; part bénéficiaire Parisienne, 2395-2655; action de capital Huileries de Deli, 3415-3000; part de fondateur idem, 2205-2025; part de fondateur Mopoli, 6500-5950; action de capital Noembing, 435-380; action ordinaire Royal Dutch, 22600-22900; part sociale Arbed, 3290-3255.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 2130-2160; Barcelona Traction, 393,75-380; Brazilian Traction, 225-237,50; Héliopolis, 1230-1245; Kilo-Moto, 158-163,50; Petrofina, 582,50-627,50; Royal Dutch, 2265-2260; Securities, 149-154,50; Sidro, 413,75-400; Transports, Electricité et Gaz, 517,50-545; Union Minière du Haut-Katanga, 2935-2950.

STATISTIQUES

MARCHE DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

	Taux	officiels (B. N	. de B.)		aux banque »		ux money »	Taux des reports (1)	
DATES	escompte d'acceptat et de traites domiciliées	non domic.	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commen		en compen- sation	marché	sur valeurs au comp- tant	sur valeurs à terme
7 mai 1934	3,— 3,— 3,— 3,— 3,— 3,— 3,— 3,—	3,50 3,50 3,50 3,50 3,50 3,50 3,50 3,50	3,50 3,50 3,50 3,50 3,50 3,50 3,50 3,50	2,0625 2,	2,25	0,75 0,75 0,75 0,75 0,875 0,875 0,875 0,875 0,875	0,75 0,75 0,75 0,75 0,75 0,75 0,75 0,875 0,75	6,50 6,50 6,50 6,50 6,50 6,50 6,50 6,50	6,— 6,— 6,— 6,— 6,— 6,— 6,— 6,— 6,—

⁽¹⁾ Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

II. — Taux des dépôts en banque.

	Compte	Compte de quinz.		Compt	e de dépô	ts à :		Caisse Ge	en.d'Epar Retraite
BANQUES	à vue	ou à 15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	l an	2 ans	jusque 20.000 francs	au delà de 20.000 fr.
A. — Au 20 mai 1934 : Société Générale	1,—	2,15 2,15 2,01 2,15 2,15	2,40 2,40 - 2,40 2,40	2,50 2,50 2,50 2,50 2,50 2,50 3,—	2,75 2,75 2,75 2,75 2,75 2,75 3,25	3,75	- - - - - 4,-		
Caisse Gén. d'Epargne et de Retr.	_	_		_		-	_	3,—	2,—
B. — Les derniers mois : 1932	1,— 1,—	(*) 2,30 2,34	(**) 2,35 2,40	(**) 2,45 2,50	(**) 2,65 2,75	(***) 3,65 3,75	(***) 3,90 4,—	3,-(1) 3,-	2,— 2,—
1933 Février Mars Avril. Mai. Juin Juillet. Août Septembre Octobre Novembre Décembre Décembre 1934 Janvier. Février Mars Avril.	1, 1,- 1,- 1,- 1,- 1,- 1,- 1,- 1,- 1,-	2,33 2,33 2,33 2,33 2,35 2,35 2,35 2,36 2,33 2,33 2,33 2,33 2,23 2,23	2,40 2,40 2,40 2,40 2,40 2,40 2,40 2,40	2,50 2,50 2,50 2,50 2,50 2,50 2,50 2,50	2,75 2,75 2,75 2,75 2,75 2,75 2,75 2,75	3,75 3,75 3,75 3,75 3,75 3,75 3,75 3,75	4,— 4,— 4,— 4,— 4,— 4,— 4,— 4,— 4,— 4,—	3,— 3,— 3,— 3,— 3,— 3,— 3,— 3,— 3,— 3,—	2,— 2,— 2,— 2,— 2,— 2,— 2,— 2,— 2,— 2,—

^(*) Taux du compte de quinzaine à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts (deuxième quinzaine du mois).

(**) Moyenne des taux appliqués dans les cinq premières banques mentionnées ci-dessus.

(***) Moyenne des taux appliqués à la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.

(1) Suivant décision de la Caisse d'Epargne du 17 novembre 1932, les dixièmes, pour la partie des dépôts n'excédant pas 20.000 francs.

MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES

I. - Cours quotidiens.

	DATES	3	LONDRES 1 £ = 35 belgas	Paris 100 fr. = 28,1773 b.	NEW-YORK (câble) 1 \$ = 4,24772 b. (1)	AMSTERDAM 100 fl. = 289,086 b.	GENÈVE 100 fr. = 138,77 b.	MADRID 100 P. = 138,77 b.	ITALIE 100 lires = 37,852 b.	Sтоскиодм 100 ст. = 192,736 b.	OSLO 100 cr. = 192,736 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 192,736 b.	PRAGUE 100 Kc. = 17,7572 b. (2)	MONTRÉAL 1 \$ = 7,19193 b.	BERLIN 100 M. = 171,321 b.	VARSOVIE 100 zl, = 80,68 b.
7 1 8 9	nai 193 — — —	•••	21,82125 21,84125 21,87875 21,85625	28,2675 28,26875	4,275 4,26625	290,13 290,16 290,20 290,125	138,81 138,78 138,80 138,79	58,55 58,59 58,66 58,58	36,42 36,41 36,44 36,43	112,48 112,58 113, 112,75	109,65 109,70 110,— 109,90	97,53 97,58 97,80 97,64	17,84 17,92 17,87	4,265 4,28 4,28 4,29	168,70 168,59 168,59 168,90	80,85 80,975 80,90 80,875
14 15 16 17 18			21,84 21,84375 21,83	28,245 28,255 28,24875	4,27625 4,273 4,27325 4,274 4,2675	290,— 290,08 290,69 290,10 290,17	138,84 138,94 139,14 139,06 139,32	58,525 58,58 58,58 58,57 58,59	36,36 36,37 36,45 36,40 36,425	112,59 112,60 112,70 112,50 112,50	109,65 109,825 109,95 109,85 109,65	97,50 97,60 97,65 97,50 97,46	17,78 17,90 17,90 17,90 17,85	4,27 4,27 4,28 4,27 4,265	168,95 169,20 169,08 169,06 168,86	80,75 80,85 80,825 80,825 80,80

II. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

ъ а пред	FOUI	3 1 £	cour 100) fr. fr.	POUR	1 \$	POUR 100 FLORINS		
DATES	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	
à 1 mois : 7 mai 1934	R 0,008 R 0,008 R 0,008 R 0,010 R 0,014 R 0,012 R 0,014 R 0,015 R 0,016 R 0,016	R 0,009 R 0,010 R 0,011 R 0,013 	D 0,0400 D 0,0350 D 0,0350 D 0,0350 D 0,0350 D 0,0350 D 0,0300 D 0,0225 D 0,0200 D 0,0250	D 0,0350 D 0,0275 D 0,0300 D 0,0300 D 0,0300 D 0,0300 D 0,0250 D 0,0150 D 0,0150 D 0,0200	R 0,0010 R 0,0010 R 0,0010 R 0,0020 D 0,0020 R 0,0015 R 0,0020 R 0,0020 R 0,0020 R 0,0020	R 0,0020 R 0,0020 R 0,0020 R 0,0030 R 0,0025 R 0,0035 R 0,0030 R 0,0030 R 0,0030	D 0,20 D 0,20 D 0,20 D 0,10 pair pair pair	D 0,10 D 0,10 D 0,10 D 0,15 D 0,20 pair R 0,20 R 0,05 R 0,05 R 0,20	
<i>à</i> 3 mois: 7 mai 1934 8 — 9 — 11 — 12 — 14 — 15 — 16 — 17 — 18 —	R 0,0350 R 0,0300 R 0,0300 R 0,0325 R 0,0400 R 0,0450 R 0,0475 R 0,0550 R 0,0525 R 0,0500	R 0,0400 R 0,0350 R 0,0350 R 0,0350 R 0,0500 R 0,0550 R 0,0600 R 0,0575 R 0,0550	D 0,0925 D 0,0950 D 0,0950 D 0,1000 D 0,1000 D 0,0800 D 0,0600 D 0,0500 D 0,0500	D 0,0875 D 0,0875 D 0,0875 D 0,0900 D 0,0900 D 0,0750 D 0,0500 D 0,0450 D 0,0300 D 0,0400	R 0,0020 R 0,0030 R 0,0030 R 0,0030 R 0,0030 R 0,0020 R 0,0060 R 0,0045 R 0,0055 R 0,0045	R 0,0040 R 0,0040 R 0,0040 R 0,0040 R 0,0040 R 0,0035 R 0,0080 R 0,0060 R 0,0065 R 0,0055	D 0,40 D 0,40 D 0,40 D 0,40 D 0,35 D 0,25 D 0,20 D 0,05 pair R 0,10	D 0, 20 D 0, 30 D 0, 35 — D 0, 30 D 0, 15 — pair R 0, 15 R 0, 20	
Moyenne des cotations antérieures (à 3 mois): 1932	R 0,0917 R 0,0336 R 0,0748 R 0,0496 R 0,0247 R 0,0356 R 0,0058 D 0,0014 R 0,0081 R 0,0170 R 0,0223 R 0,0223 R 0,0223 R 0,0064 R 0,0602 R 0,0652	R 0,0948 R 0,0386 R 0,0805 R 0,0559 R 0,0323 R 0,0430 R 0,0365 R 0,0132 R 0,0024 R 0,0108 R 0,0214 R 0,0253 R 0,0253 R 0,0282 R 0,0039 R 0,0664 R 0,0600	R 0,1239 D 0,0221 R 0,0017 D 0,0441 D 0,0474 D 0,0435 R 0,0080 R 0,0161 R 0,0166 R 0,0039 D 0,0134 D 0,1442 D 0,0975 D 0,0771 D 0,0771 D 0,3134 D 0,1944	R 0,1303 D 0,0128 R 0,0086 D 0,0358 D 0,0152 R 0,0120 R 0,0242 R 0,0215 R 0,0075 D 0,0088 D 0,1269 D 0,0887 D 0,0703 D 0,3032 D 0,1842	R 0,0027 D 0,0481 D 0,0150 D 0,0885 D 0,0894 D 0,0515 D 0,0435 D 0,0315 D 0,0440 D 0,0515 D 0,0660 D 0,0660 D 0,0515 R 0,0054	R 0,0076 D 0,0416 D 0,0140 D 0,0667 D 0,0794 D 0,0350 D 0,0258 D 0,0422 D 0,0472 D 0,0429 D 0,0545 D 0,0610 D 0,0640 D 0,0009 R 0,0072	R 0,6460 D 1,2074 R 0,9708 D 0,3923 D 0,6864 D 3,8130 D 4,8950 D 1,6350 D 1,1360 D 0,3308 D 0,1250 R 0,1857 R 0,1884 D 0,3305 D 0,6480	R 0,8430 D 0,9312 R 1,1477 D 0,2604 D 0,3917 D 3,2640 D 0,3956 D 4,4310 D 1,3620 D 0,8875 D 0,1947 R 0,0100 R 0,2937 R 0,1910 D 0,1020 D 0,5187	

⁽¹⁾ Cette parité résulte de la dévaluation du dollar par décret du 31 janvier 1934.
(2) La nouvelle parité résulte de la dévaluation de la Kc, au 17 février 1934.
N. B. — En raison des dispositions prises en matière de devises en Autriche, en Hongrie et en Lettonie, la cotation des changes sur ces pays est suspendue à la Bourse de Bruxelles.

INDICES DES PRIX.

	Indi	CES SIMPLES (Ba	JE (1)	Indices du cout de la vie en Belgique				
DATES		72 11	0 1	Tit	Pour le	royaume		régorie 21, ind. 100
	Anvers	Bruxelles ·	Gand	Liége	en frnouv.	en fror (2)	Alimen- tation	Ensemble
plus haut	784	788	722	720	752	108	163	190
1932 plus bas	740	740	681	675	706	102	144	178
moyenne	754	755	692	691	720	104	151	183
(plus haut	758	757	695	705	724	104	159	187
1933 plus bas	728	728	668	683	695	100	144	177
moyenne	740	738	677	693	705	102	152	181
1933 Février	756	755	695	705	722	104	159	187
Mars	745	747	682	703	715	103	153	183
Avril	741	740	680	695	709	102	150	180
Mai	736	731	670	692	701	101	144	177
Juin	732	729	669	687	697	100	145	177
Juillet	728	728	671	683	695	100	145	177
Août	735	730	672	686	698	101	148	179
Septembre	739	733	678	688	701	101	153	182
Octobre	738	733	675	692	701	101	156	183
Novembre \dots	737	736	672	692	702	101	156	183
Décembre	737	736	668	689	700	101	156	184
1934 Janvier	733	733	665	684	695	100	152	181
Février	723	723	655	673	687	99	149	178
Mars	711	713	645	663	677	98	143	174
Avril,	700	706	637	654	670	` 97	188	171
	l	1				!	1	1

	Indices des prix de gros												
DATES	Belgi (Ministère de et du T Base : av	l'Industrie ravail)	Angleterre (B. of Trade) Base: 1913	(St	llemagne atistisches eichsamt) ise: 1913	Etats-Unis (B. of Labor) Base: 1926	France (Statistique Générale de la France) Base:juil.1914	Pays-Bas (Bur. central de Statistique Base : 1913					
	frnouveaux	francs-or (2)											
(plus haut	557	80 ·	106		100	67	427	84					
1932 plus bas	512	74	98	ŀ	92	63	390	75					
moyenne	532	77	102	ļ	96	65	407	79					
(plus haut	521	75	103		96	71	397	77					
1933 \ plus bas	484	70	97		91	60	382	71 .					
(moyenne	501	72	101		93	66	388	74					
1933 Février	512	74	99		91	60	390	74					
Mars	504	73	98		91	60	385	72					
Avril	501	72	97		91	60	384	71					
Mai	502	72	99		92	63	382	72					
Juin	507	73	102	1	93	65	396	73					
Juillet	506	73	102		94	69	397	73					
Août	501	72	102		94	69	394	73					
Septembre	496	71	103	1	95	71	386	75					
Octobre	489	70	103		96	71 .	384	75					
Novembre	485	70	103		96	71	383	76					
Décembre	484	70	103		96	71	389	77					
1934 Janvier	484	70	105		96	72 :	388	79					
Février	483	70	105		96	74	384	80					
Mars	478	69	104	1	96	74	380	79					
Avril,	474	68											

⁽¹⁾ Indice au 15 de chaque mois.(2) Sur la base du taux de stabilisation.

	INDICES DES CHIFFRES D'AFFAIRES Base: moyenne mensuelle de 1927 = 100.														CONSOMMATION DE TABAC (fabrication et importation).					
PÉRIODES		G	rands n	nagasins	3		Maga à succu				Coopéra agasins		aux		,	PÉRIODES	Ciga- res	Ciga- rillos	Ciga- rettes	Tabacs à fumer, priser
PERIODES	Vêten	nents	Ameub	ement	Articles de ménage et divers		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements				(millions de pièces)		et måcher (tonnes)	
1932 1933 1932 1933 1932 1933 1932 1933 1932 1933 1932 1933 1932 1933 1932 1933 Année 1932 228 321 Année 1933 203 357															12.703 12.461					
Mai Juin	105 110	103 100	114	100 110	109 143	111 161	112 111	118 116	56	58 57	109 110	120 119	119	128 112		ler trimestre	67	74		2.969
Juillet	68 59	64 55 73	74	80 78	120 109	81 107	119 117	119 117	54 51	58 57	113 `107	122 117	92	100 96		2e trimestre 3e trimestre		90	1.931	3.087
Septembre Octobre	86 109	73 95 72	101 102	97 116		117 102	117 118	117 111	55 59 57	58 58	112 122	117 120	122 142		1932	4e trimestre ler trimestre	74 58	90 82	1.249	2.969
Novembre Décembre	79 9 9	72 86		85 130	156 2 3 0	137 157	117 12 3	117 132	57 57	55 60		116 134	127 138	125 131		2e trimestre 3e trimestre 4e trimestre	49 51 70	81	1.710	3.216
	1933	1934	1933	1934	1933	1934	1933	1934	1933	1934	1933	1934	1933	1934	1933	1 ^{er} trimestre 2 ^e trimestre	68	91	1.425	3.429
Janvier Février	70 64	65 64	86	90 84	108 133	94 109		110 98	53	55 50	113	$(1)\ 107$	111	(1) 108		3e trimestre 4e trimestre	42 50	89 103	1.440	1
Mars	103 107	95	105	110	124	106 90	114	115	60	56		125		160	1934		44		1.138	3.152
(1) Indices provisoir	es.																			

ABATAGES	DANS	LES	PRINCIPAUX	ABATTOIRS	DŪ	PAYS
		(:	13 abattoirs) (1)	•		

PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE EN BELGIQUE (2).

(Centrales de 100 kwh. et plus.)

	(20 20					· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						
	Gros bétail (Bœufs,			Pores,	Moutons,	PÉRIODES	Nombre de centrales		Productio	N (milliers de	kwh.)	
PÉRIODES	taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	porcelets	agneaux, chèvres	FERIODES	recensées (total)	Union des exploitations électriques de Belgique	Association des centrales électriques industrielles	Sociétés non affiliées	Régies communales	TOTAL
1020 Manager	14 500	833	13.062	04.000	E 504	1020 Maranna manaralla	318	191 000	101	074	10.070	002.010
1932 Moyenne mensuelle				24.926	5.594	1932 Moyenne mensuelle		131.992		.974	13.652	327.618
1933 Moyenne mensuelle	14.516	933	12.591	24.380	7.061	1933 Moyenne mensuelle	250	142.864	133.942	34.940	13.413	325.159
1933 Février	13.752	957	12.291	16.996	4.697	1933 Janvier	226	162.264	118.725	52.159	21.549	354.697
Mars		1.001	15.928	19.959	3.568	Février	226	143.548	109.326	48.132	18.177	319.183
Avril		793	13.561	19.197	2.958	Mars	226	151.275	119.039	53.422	17.775	
		767	16.218	23.379	2.465	Avril	226	136.027	110.342	49.022		341.511
Mai		762						137.151			13.988	309.379
Juin			13.395	21.460	1.970	Mai			119.377	52.938	14.414	323.879
Juillet		734	12.001	22.992	1.493	Juin		128.490	111.217	51.457	13.404	304.568
Août	16.092	836	14.760	28.417	2.537	Juillet	240	125.456	141.603	23.279	10.649	300.987
Septembre		970	10.850	26.573	6.671	Août	243	130.705	145.667	23.510	14.270	314.152
Octobre		1.038	10.420	32.493	14.515	Septembre	247	133.773	143.951	24.993	15.713	318.431
Novembre		1.145.	10.849	32.704	19.009	Octobre	250	150.724	161.688	13.266	14.813	340.491
Décembre	12.800	1.175	9.406	28.638	16.823	Novembre	250	152.995	160.653	14.246	16.305	344.201
1934 Janvier	15.444	1.105	13.036	32.859	11.630	Décembre	250	161.956	164.350	12.851	17.116	356,273
Février	12.175	930	12.065	27.846	4.750	1934 Janvier	251	165.276	166.040	. 15.841	17.088	364.244
Mars		958	13.339	28.666	4.670	Février	251	144.214	148.548	12.178	14.467	319.407
Avril	12.675	669	13.162	29.817	2.396	Mars	251	156.244	170.326	13.870	.15.484	355.924

⁽¹⁾ Nouvelle statistique depuis 1932; l'ancienne statistique comprenait 6 abattoirs.

⁽²⁾ Source : Ministère des Travaux publics.

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE (1).

		Assu	JOUI	TAT DE C			IER.		Total des journées perdues			
MOIS		Chiffres	absolus		Moy	enne pou	r cent as	surés	! 			
	Chôn com	0	Chômage intermittent		Chômage complet		Chômage intermittent		A		В	
Juillet	160.700 157.432 169.411 167.212 163.048 157.525 157.206	162.781 145.881 142.119 135.105 138.131 146.988 156.690	1932 187.095 191.084 183.894 174.646 170.081 168.120 161.155 145.547 155.669	176.174 158.005 168.653 162.361 163.067 144.998 148.023	19,6 19,5 18,3 17,5	1933 18,2 16,4 14,4 13,7 13,5 13,8 14,5 15,8 19,9	1932 22,8 22,5 21,8 20,3 19,9 18,9 17,9 16,2 16,9	1933 18,8 17,7 15,5 16,3 16,1 14,4 14,8 16,6	1932 1.467 1.300 1.432 1.437 1.410 1.387 1.224 1.238 1.337	1933 1.355 1.120 1.037 918 1.027 1.010 960 1.140 1.407	1932 24,4 22,5 23,4 24,0 23,5 23,1 20,4 20,6 22,4	1933 23,6 19,3 18,0 15,8 17,9 16,8 16,0 18,8 23,4
Février	171.028 194.279 155.669 163.537 1933 1934 1933 1934 207.136 206.855 196.237 183.712 201.305 195.405 185.052 178.556 195.715 182.561 186.942 162.780		21,0	1934 21,5 20,3 18,8	1933 20.9 19,3 19,2	1934 18,9 18,7 16,7	1933 1.488 1.593 1.445	1934 1.465 1.515 1.400	1933 24,8 26,5 24,1	1934 24,5 25,4 23,2		

(A) Par mille assurés et par semaine.
(B) En pour cent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés.
(1) Statistique du Ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la Revue du Travail.

ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION.

		CITALLE DE L							
PÉRIODES	dans l'a à A	utorisations de bât gglomération brux nvers, Gand et Lié ncienne statistique	elloise, ge	dans le	Nombre d'autorisations de bâtir délivrées dans les agglomérations urbaines du pays (53 agglomérations – 114 communes)				
	Constructions	Reconstructions et transformations	Total	Constructions	Reconstructions et transformations	Total			
Année 1932 Année 1933	3.544 3.008	7.670 7.772	11.214 10.780	12.785 10.954	15.644 17.304	28.429 28.258			
933 Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre Janvier Février Mars Avril	305 354 315 335 301 288 235 240 180 132 93 146 155 241	526 776 682 732 799 659 678 649 684 533 503 442 499 743 676	831 1.130 997 1.067 1.100 947 913 889 864 665 596 588 654 984 881	1.043 1.454 1.132 1.103 1.109 1.018 823 839 678 447 385 487 677 837 (1)	1.207 1.724 1.754 1.646 1.643 1.400 1.589 1.573 1.458 1.098 952 955 1.096 1.726 (1)	2.250 3.178 2.886 2.749 2.752 2.418 2.412 2.136 1.545 1.337 1.442 1.773 2.563 (1			

(1) Chiffres provisoires.

DECLARATIONS DE FAILLITE ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.

PÉRIODES	No	mbre de faillit	·es	Nombre de concordats homologués			
(13 semaines)	1932	1933	1934	1932	1933	1934	
Première période	285 306 251 311	344 317 251 325	377	54 110 116 81	68 113 78 53	58	
Total pour l'année	1.153	1.237		361	312		

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

I. — Recettes et dépenses d'exploitation (millions de francs).

:		Rece	ETTES				ı vi o
PÉRIODES	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble	Dépenses	Ехсе́рент	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
1932 Moyenne mensuelle	$62,3\\62,6$	137,8 127,3	4,3 4,3	204,4 194,2	218,4 195,2	-14,0 - 1,0	106,87 100,55
1933 Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre. 1934 Janvier Février Mars Avril (chiffres provisoires)	46,1 49,8 65,4 56,4 63,9 75,9 83,2 76,8 62,1 50,8 65,7 52,8 48,8 54,0 56,2	119,5 138,6 122,8 132,5 122,2 116,7 119,9 127,6 136,1 133,5 132,1 126,8 115,9 135,1 117,5	3,8 3,9 3,9 5,0 3,9 4,4 3,7 4,3 4,0 3,3 5,2 5,9 3,3 4,1 3,2	169,4 192,3 192,0 193,9 190,0 197,0 206,8 208,7 202,2 187,6 203,0 185,5 168,0 193,2 176,9	202,1 208,8 198,0 199,1 189,1 189,3 189,9 191,7 194,5 189,5 181,8 190,2 187,2 192,5 186,0	-32,7 -16.5 - 6,0 - 5,2 0,9 7,7 16,9 17,0 7,7 - 1,9 21,2 - 4,7 -19,2 0,7 - 9,1	119,28 108,61 103,12 102,70 99,52 96,12 91,81 91,86 96,20 101,03 89,52 102,55 111,42 99,62 105,14

II. — Nombre de wa	agons for	ırnis à l'i	industrie	(*).		III	Statis 1° Tr	tique d afic gé		c (**).	
	transpo	rts, taxés elges y co rt de ho	agons four au départ ompris ceu uille, coke	des sta-	VOYA	GEURS		Ма	RCHANDIS	ES	
pantonno	coke ei	re de wag oour le tr briquetter	ons fournis cansport d s. ons chargé			i		T	onnes-km	. (millions)
PÉRIODES	destinés de la	des rés , soit à de Société, s	ons charge seaux étra es stations soit à des situés au d	angers et du réseau s stations	Nombre (milliers)	Voyageurs-km (millions)	Tonnes totales (milliers)	Service intérieur	Service international	Transit	Total
	A	В	С	A + C		Δ	Ē	in Se	Sei	, E	Ī
32 Moyenne mensuelle	362.280	97.727	91.229	453.509	15.185	420	4,633	147	153	78	378
33 Moyenne mensuelle	363.197	101.580	90.825	454.022	14.758	411	4.596	146	147	77	370
33 Janvier	351.881	108.826	88.639	440.520	15.244	396	4.438	137	150	82	369
Février	327.862	97.168	88.612	416.474	13.578	357	4.202	128	141	80	349
Mars	383.969	98.387	98.328	482.297	14.845	391	4.851	152	154	84	390
Avril	335.342	86.550	87.206	422.548	14.475	418	4.308	133	141	74	348
Mai	357.278	90.312	97.384	454.662	15.146	412	4.608	137	150	95	382
Juin Juillet	340.875	87.501	89.320	430.195	15.126	435	4.266	134	140	72	346
Août	346.896 358.879	93.738	88.539	435.435	15.215	452	4.351	141	142	71	354
Septembre	374.892	94.340 103.590	92.301	451.180	15.923	495	4.486	-144	147	70	361
Octobre	418.536	103.590	92.322 90.263	467.214 508.802	14.828	434	4.696	156	151	69	376
Novembre	402.027	110.627	85.128	487.155	15.528 13.901	418 364	5.135 5.0 6 8	169	144	67	380
Décembre	359 924	131.306	91.855	451.77 9	13.282	364 358	5.068 4.748	167 156	141 160	70 89	378
34 Janvier	356.294	122.938	88.487	444.781	15.034	384	4.748	156 156	153	89 78	405 387
Février	323.975	100.772	78.597	402.572	13.137	356	4.048	142	135	66	343
Mars	3 76.560	111.196	92.948	469.508	10.101	300	4.971	144	190	00	394
Avril	325.023	93.739	82.624	407.647	t i		1.011	- 1			304

^(*) A partir de janvier 1933, les chiffres se rapportent aux wagons chemins de fer et particuliers; avant cette date, aux wagons chemins de fer seulement.

(**) Le trafic est réparti d'après les frontières du pays.

III. — Statistique du trafic (suite) (*).
 2º Transport des principales marchandises
 A. — Ensemble du trafic.

						J					
				Nombre	DE TON	NES (mi	lliers)				
PÉRIODES	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction, verres et glaces	Produits de carrières, sables, silex et terres	Toxtiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industrielles, pétroles, brais et goudrons	Divers	TOTAUX
1933 Mars	319	1.884	365	534	451	594	50	261	63	330	4.851
Juin	235	1.749	309	440	436	628	47	109	58	255	4.266
Septembre	291	1.962	316	447	441	637	64	185	58	295	4.696
Décembre	437	2.325	330	475	411	268	55	159	63	225	4.748

B. — Service intérieur.

				1	Nombre 1	DE TONN	es (milli	ers)			
PÉRIODES	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction, verres et glaces	Produits de carrières sables, silex et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industrielles, pétroles, brais et goudrons	Divers	TOTAUX
1932 Moyenne mensuelle 1933 Moyenne mensuelle	280 248	1.015 1.081	5 5	88 82	205 209	295 340	9	58 58	23 21	150 155	2.128 2.208
1932 Décembre 1933 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre. Novembre Décembre 1934 Janvier	409 152 137 168 140 136 133 142 150 167 645 794 214 158 130	1.285 1.167 1.042 1.054 904 939 920 996 1.016 1.121 1.256 1.169 1.340 1.340	5 4 4 6 7 6 5 4 4 8 7 4 6 4 8 7 4 6 4 8 7 4 6 4 8 7 4 8 8 7 4 6 4 8 8 7 4 8 8 7 4 8 8 7 4 8 8 7 4 8 8 7 4 8 8 7 4 8 8 7 4 8 8 7 4 8 7 8 7	94 92 78 94 87 95 85 72 74 78 77 78	183 159 151 236 224 253 231 237 238 210 195 144 186 196	302 208 209 357 383 416 400 413 395 417 392 332 156 237 292	8 8 8 7 8 7 9 18 13 9 7	61 61 59 107 59 46 44 50 44 60 60 69	23 20 16 22 20 23 22 20 21 19 18 24 21 18	173 145 142 201 156 153 147 151 162 179 156 145 118 143	2.543 2.016 1.846 2.253 1.987 2.075 1.994 2.088 2.121 2.298 2.822 2.788 2.207 2.207 2.201 2.054

^(*) Le trafic est réparti d'après les frontières du pays.

MOUVEMENT DES PRINCIPAUX PORTS BELGES.

PORT D'ANVERS (1)

		NAV	/ICATION	MARITIM	Œ		NAVIGATION FLUVIALE					
		Entrées			Sorties			Entrées			Sorties	
PÉRIODES	Nombre de navires	de tonnes	Marchan- dises (milliers de tonnes métriques)	Nombre d	e navires sur lest	Marchan- dises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchan- dises (milliers de tonnes métriques)	de	Capacité (milliers de stères)	Marchan- dises (milliers de tonnes métriques)
1932 Moyenne mensuelle . 1933 Moyenne mensuelle .	784 820	1.639 1.703	777 837	651 683	133 139	672 742	3.618 3.491	1.084 1.096	269 312	3.621 3.409	1.069	246 227
1933 Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre. 1934 Janvier Février Mars Avril	717 806 783 857 822 856 873 810 885 858 790 804 750 864	1.545 1.683 1.664 1.704 1.684 1.761 1.845 1.618 1.828 1.732 1.690 1.702 1.533 1.697 1.727	761 824 735 854 740 814 869 861 961 874 929 875 808 824	596, 703 674 706 677 688 746 658 731 667 660 629 750 678	111 107 110 159 127 175 140 140 161 140 109 128 132	753 780 775 732 779 702 689 807 710 754 727 815 672 789	3.300 3.751 3.449 3.537 3.617 3.748 3.800 3.597 3.907 3.797 2.044 3.481 3.350 3.896	1.019 1.182 1.070 1.072 1.138 1.125 1.161 1.158 1.236 1.207 736 1.124 1.098 1.210	285 209 307 308 323 330 297 346 345 346 296 217 394 326	3.320 3.796 3.345 3.517 3.624 3.665 3.702 3.748 3.659 2.025 3.365 3.289 3.687	1.043 1.187 1.012 1.078 1.041 1.069 1.112 1.153 1.121 1.162 683 1.103 1.035 1.171	209 231 226 233 200 223 211 228 235 245 250 223 217 227

	F	ORT D'A	nvers (1)				PORT DE	GAND (2)			
			DÉSARMÉS le mois)				Navigation	MARITIME				GATION BALE
PÉRIODES	Non de na	abre ivires	Tont (millie tonnes d	ers de		Entrées			Sorties		Marcha (milliera e mélrig	de tonnes
	total	dont navires belges	total	dont navires bolges	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchan- dises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchan- dises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1932 Moyen. mens. 1933 Moyen. mens.	93 63	53 39	297 209	142 99	176 149	178 163	182 175	177 148	179 161	110 65	153 140	110 111
1933 Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre 1934 Janvier Février Mars Avril	68 70 78 71 63 65 55 51 53 56 52 44 45 238	44 40 44 43 38 41 35 34 34 33 32 27 26 24	236 249 254 224 189 195 165 162 191 203 193 164 167	111 103 106 107 96 106 90 93 92 80 91 70 66 59	164 163 133 147 138 137 161 155 146 149 127 155 165 198	179 153 126 168 159 148 198 151 159 174 151 176 162 199	211 155 141 166 160 121 169 211 203 219 94 164 200 249	161 166 131 145 140 131 166 153 152 142 124 160 165 200 132	176 151 125 171 160 142 206 138 167 172 141 185 167 201	81 93 52 66 40 35 61 70 84 - 72 61 91	150 166 131 152 140 121 167 141 169 146 97 73 132	164 131 86 102 125 97 93 108 125 121 95 59 103 160

⁽¹⁾ Chiffres communiqués par le capitaine du port d'Anvers.
(2) par l'Administration du port de Gand.

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE

		CHAMBRE	S DE COMP	ENSATION			CAISSE DE 1 LA BOURSE		
	Bruxei	LLES ET PROV	INCE	BRUX	ELLES		Comptant		Текме
PÉRIODES	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux - compensés (millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de partici- pants à la fin de la période	Montant des liquidations (millions de francs)	Montant des liquidations (millions de francs)
1932 Moyenne mensuell 1933 Moyenne mensuel!	38 (2) 38 (2)	345 337	24.412 20.971	162 160	16.870 14.895	20 20	250 (2) 250 (2)	340 346	73 62
1933 Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre 1934 Janvier Février Mars Avril	38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38	321 348 317 351 333 339 331 327 343 340 338 352 305 341 319	20.422 22.732 20.399 20.752 21.928 21.907 19.237 21.373 19.964 18.440 19.525 20.793 21.374 23.413 20.092	154 166 150 167 158 161 155 153 162 163 162 172 149 165	14.526 15.468 14.482 14.607 16.065 15.943 13.601 15.213 14.349 12.711 13.736 15.114 16.156 17.709 14.953	19 23 18 20 21 19 21 21 22 22 21 20 22 16 21 20	250 250 250 250 250 250 250 250 250 250	288 321 275 478 419 506 298 326 286 318 256 320 249 303 312	71 55 47 77 96 71 57 65 46 46 29 51 67 45

⁽¹⁾ Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

(Millions de francs.)

PÉRIODĖS	Nombre de comptes	Avoir global	Créi	DITS	Déi	BITS	Mouve- ment	Pourcen- tage des opérations
TENIODES	à ⁷ la fin de la période	(moyenne journalière)	Versements	Virements	Chèques et divers	Virements	général	sans emploi de numéraire
1932 Moyenne mensuelle 1933 Moyenne mensuelle	(*) 313.978 (*) 330.815		3.528 3.398	8.188 8.261	3.484 3.411	8.197 8.271	23.396 23.341	86,2 86,6
1933 Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre 1934 Janvier Février Mars Avril	315.082 316.559 318.109 319.836 321.259 322.719 324.139 325.861 327.950 329.921 330.815 332.451 333.592 334.855 336.010	2.576 2.630 2.607 2.521 2.602 2.619 2.636 2.684 2.707 2.704 2.673 2.637 2.618	3.201 3.426 3.559 3.300 3.329 3.526 3.217 3.440 3.490 3.094 3.315 3.686 2.858 3.488 3.325	7.988 8.267 8.163 8.438 7.958 8.254 8.009 8.238 8.459 7.800 8.218 8.645 7.160 8.533 8.050	3.207 3.243 3.581 3.475 3.204 3.479 3.261 3.307 3.437 3.105 3.300 3.648 2.934 3.386 3.299	7.997 8.274 8.171 8.446 7.964 8.261 8.026 8.243 8.472 7.815 8.223 8.655 7.178 8.541 8.057	22.392 23.209 23.474 23.658 22.455 23.520 22.513 23.228 23.859 21.815 23.056 24.634 20.129 23.948 22.731	86,9 86,7 85,5 87,1 87,6 86,3 86,9 86,5 86,7 87,1 86,3 87,4 87,4 87,3

^(*) Au 31 décembre.

⁽²⁾ Au 31 décembre.

· CAISSE GENERALE D'EPARGNE (sous la garantie de l'Etat).

Dépôts sur livrets (particuliers exclusivement) (1). (Milliers de francs.)

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à la fin de la période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
Année 1932	2.816.527 2.360.061	2.438.236 2.487.349	378.291 — <i>127.288</i>	9.812.621 9.964.355	5.252.894
1933 Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre 1934 Janvier Février Mars Avril	199.336 195.609 201.923 209.441 179.461 194.893 177.894 170.043 181.884 175.032 171.823 268.758 (3) 179.757 (3) 200.285 (3) 197.236 (3)	163.572 (3) 201.847 (3)	23.395 - 31.083 - 23.405 - 48.102 - 31.222 - 4.412 - 9.464 - 83.118 - 8.992 - 5.512 - 13.148 - 97.302 - 1.562 - 1.562 - 1.562 - 2.896 - 3)	9.932.767 9.901.684 9.878.279 9.830.176 9.798.954 9.794.542 9.785.077 9.701.959 9.692.967 9.698.479 9.964.355 10.061.657 (3) 10.077.842 (3) 10.076.280 (3) 10.073.384 (3)	

Les chiffres du présent tableau ne donnent que les mouvements de l'épargne pure.
 Les soldes des années 1932 et 1933 et celui de décembre 1933 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.
 Chiffres approximatifs provisoires.

RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.

	:	Nombre des		1	MONTANT DES			
PÉRIODES	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	. %		
				(milliers d	le francs)			
Année 1932	1.486.550	130.809	8,80	10.244.132	294.215	2,87		
Année 1933	1.181.010	96.208	8,15	8.764.350	164.291	1,87		
1933 Février	100.575	9.974	9,92	702.829	17.814	1,77		
Mars	102.297	8.661	8,47	1.175.284	17.092	1,45		
Avril	106.707	8.290	7,77	714.523	15.056	2,11		
Mai	103.483	7.777	7,52	639.410	14.098	2,20		
Juin	104.354	7.771	7,45	927.530	13.207	1,42		
Juillet	96.544	7.454	7,72	738.232	11.861	1,61		
Août	89.260	7.306	8,19	526.612	10.804	2,05		
Septembre	92.999	7.521	8,09	829.344	12.452	1,50		
Octobre	90.970	7.033	7,73	582.392	11.615	1,99		
Novembre	87.583	6.902	7,88	462.421	10.533	2,28		
Décembre	89.371	7.501	8,39	718.495	10.237	1,42		
1934 Janvier	81.105	7.214	8,89	574.908	11.197	1,95		
Février	72.001	6.842	9,50	446.744	10.450	2,34		
Mars	77.143	6.710	8,70	706.506	13.325	1,89		
Avril	88.638	7.025	7,93	514.470	14.419	2,80		

Banque Nationale de Belgique Principaux postes des situations hebdomadaires. (Milliers de francs.)

ACTIF	30–12–1913	18-5-1933	19-4-1934	26-4-1934	3-5-1934	9-5-1934	16-5-1934
7		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			<u> </u>		
Encaisse: Or Traites et disponibilités « or »	306.377	13.380.168	13.503.494	13.516.774	13.520.648	13.519.017	13.478.806
sur l'étranger	170.328	_		-	-	·	_
Portefeuille-effets sur la Belgique et valeurs-or sur l'étranger	603.712	3.788.682	3.609.177	3.615.652	3.633.045	3.629.745	3.552.799
Avances sur fonds publics Bons, annuités et titres d'obligations	57.901	305,631	196.77 <u>4</u>	214.377	249.462	248.735	256.988
du Trésor belge (lois du 27-12- 1930 et du 19-7-1932)		1.813.918	1.737.327	1.737.327	1.737.327	1.737.327	1.737.327
PASSIF	a :			, ,			
Billets en circulation	1.049.762	17.963.228	17.300.531	17.316.851	17.528.617	17.538.835	17.421.595
Comptes courants particuliers	88.333	1.577.187	1.726.508	1.768.654	1.534.351	1.642.789	1.628.099
Compte courant du Trésor	14.541	204.139	499.793	475.528	545.383	415.872	432.621
Total des engagements à vue	1.152.636	19.744.554	19.526.832	19.561.033	19.608.351	19.597.496	19.482.315
Rapport de l'encaisse aux engagements						:	
à vue	41,36 %	67,77 %	69,15 %	69,10 %	68,95 %	68,98 %	69,18 %
Taux d'escompte de traites acceptées.	5,- %	3,50 %		3,- %	3,- %	3,- %	3,— %
Taux des prêts sur fonds publics	5, %	4,50 %	4,- %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

Banque du Congo Belge Principaux postes des situations mensuelles (milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	28- 2-1933	31-10-1933	30-11-1933	31-12-1933	31- 1-1934	28- 2-1934
Encaisse-or :)			
Lingots et monnaies d'or	24.818	61.794	61.794	61.794	61.794	61.794	61.794
Devises-or sur l'étranger	28.768	_		_		_	'
Encaisses diverses et avoirs en banque	78.031	362.717	301.466	311.140	285.103	269.079	673.130
Effets sur la Colonie, la Belgique et				İ			
l'étranger	263.880	72.017	78.116	75.194	75.203	72.741	74.092
Comptes courants	163.234	54.261	34.582	44.350	34.640	42.871	42.130
PASSIF			:				,
Billets en circulation	124.619	128.023	109.873	107.784	114.363	117.849	118.719
Créditeurs :							
à vue	222.030	268.715	319.481	311.876	310.835	308.493	711.182
à terme	68.465	104.220	100.616	110.496	80.187	86.395	83.997
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à							
la circulation fiduciaire	42,99 %	48,27 %	56,24 %	57,33 %	54,03 %	52,43 %	52,05 %

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	depuis le	P. c.		depuis le	P. c.
Allemagne Autriche Belgique Bulgarie Danemark Dantzig Espagne Esthonie États-Unis (Federal Res, Bank of New-York) Finlande France Grande-Bretagne	22 septembre 1932 24 mars 1933 26 avril 1934 2 janvier 1934 30 novembre 1933 5 mai 1933 29 octobre 1932 28 janvier 1932 2 février 1934 20 décembre 1933 9 février 1934 30 juin 1932	1,50	Hongrie . Indes . Italie . Japon . Lettonie . Lithuanie . Norvège . Pologne . Portugal . Roumanie . Suède . Suisse . Tchécoslovaquie .	18 octobre 1932 16 février 1933 11 décembre 1933 3 juillet 1933 1er janvier 1934 24 mai 1933 26 octobre 1933 11 décembre 1933 5 avril 1933 1er décembre 1933 22 janvier 1931 25 janvier 1933	4,50 3,50 3,65 5,50 6 3,50 5 5,50 6 2,50 2
Grèce	14 octobre 1933 19 septembre 1933	7 2.50	Yougoslavie	9 février 1934	7

Banque des Règlements Internationaux, à Bâle

SITUATION en milliers de francs suisses au pair monétaire.

PASSIF

	Au 31 mars 193	4	- 30 a	Au avril 1934			31 n	Au nars 1934	:	30 ε	Au vril 1934	
		%			%				%		,	%
I. Or en lingots	28.17	7 4,2		28.177	4,2	I. Capital: Capital autorisé et émis: 200.000 actions de 2.500 fr. suisses-or chacune	500.000			500.000		
II. Encaisse:						Actions libérées de 25 p. c		125.000	18,7		125.000	18,7
A la banque et en compte courant dans d'autres banques	2.75	7 0,4		4.612	0,7	II. Réserves : 1º Fonds de réserve légale	2.022 3.895			. 2.022 3.895		
III. Fonds à vue placés à intérêts	: 14.44	7 2,2		11.763	1,8	3º Fonds de réserve générale	7.789	13.706	2,1	7.789	13.706	2;1
IV. Portefeuille réescomptable : 1º Effets de commerce et acceptations de banque	157.719 192.103	23,6 28,8	160.986 195.249	-	24,0 29,1	III. Dépôts à long terme : 1º Compte de Trust des annuités 2º Dépôt du gouvernement allemand 3º Fonds de garantie du gouvernem.français	153.546 76.773 40.904	271.223	23,0 11,5 6,1	153.640 76.820 40.440	270.900	22,9 11,5 6,0
V. Fonds à terme lacés à intérêts: A trois mois au maximum	349.82 41.21			356.235 38.617	5,8	IV. Dépôts à court terme et à vue (diverses monnaies): 1º Banques centrales pour leur compte: a) A trois mois au maximum b) A vue	108.126 42.609	150.735	16,2 6,4	106.064 45.804	151.868	15,8
VI. Effets et placements divers : 1º A 3 mois d'échéance au maximum : a) Bons du Trésor b) Placements divers	18.344 64.929	2,8 9,7	2	-	3,0 9,5	tres déposants : A vue		9.418	1,4		9.336	i,4 0,2
2º De 3 à 6 mois d'échéance : a) Bons du Trésor b) Placements divers 3º A plus de 6 mois d'échéance :	39.266 31.490	5,9 4,7	64.467 31.457		9,6 4,7	V. Dépôis à vue (or)		28.176 :	4,2		28.176	4,2
a) Bons du Trésorb) Placements divers	31.606 36.409 ————————————————————————————————————	4,7 5,5		220.511	0,7 5,4	VI. Postes divers : 1º Garantie donnée sur effets de commerce cédés	4.691	•	0,7	4.451	• .	0,7
VII. Autres actifs : 1º Garantie reçue de Banques centrales sur	·					2º Autres postes	63.506	68.197	9,5	65.232	69.683	9,7
effets cédés (comme ci-contre) 2º Autres postes	. 4.691 4.376 	0,7 0,6		9.798	0,7							
Totaux	667.5	26 100,0	_	669.713	100,0	Totaux	[667.526	100,0		669.713	100,0

NOTE. — L'or détenu en garde sous dossier pour le compte de banques centrales et les fonds détenus pour le service des emprunts internationaux dont la Banque des Règlements internationaux est le mandataire-trustee ou l'agent fiscal ne sont pas inclus dans ces situations.

Banque de France

Situations hebdomadaires (milliers de francs).

	Encaisse	Disponi-	Portefeuille o	ommercial et e	effets pub	olics		Billets		Rapport
·	or	bilités	Effets de c	-			Avances	au	Comptes	de l'encaisse-or
DATES	(Monnaies	à vue	escom	ptés	Effet	s	sur	porteur	courants	à l'ensemble des
	et .	à	Sur	Sur	négocia	bles	titres ·	en -	créditeurs	engagements à vue
	lingots)	l'étranger	la France	l'étranger	achete	és	,	circulation		% ·
			0.010.000	504.007	1 000	, ,,,)	2.739.843	82,125,566	26.564.962	73,26
1932 Moyenne annuelle .	79.622.641	4.521.359		296.897 241.576	1		2.739.843	82.125.500	20.304.902	
1933 Moyenne annuelle .	80.928.658	1.859.985	3.045.382	241.570	1.550	0.042	2.720.007	65.016.250	20.110.020	10,12
1933 Mars 3	81.111.281	2.454:341	2.875.758	261.578	1.833	3:967	2.661.848	85.477.042	19.411.694	77,33
Avril 7	80.412.053			i i		0.963	2.708.737	85.359.989		
Mai 5	80.907.108		_	251.991	1.162	2.203	2.705.062	84.798.085	18.938.826	77,99
Juin 9	81.105.942			240.347	1.448	8.470	2.708.698	83.780.762	20.047.699	78,12
Juillet 7			1	229.513	1.64	1.589	2.762.209	83.906.509	20.111.920	78,13
Août 4		2.144.468	2.709.280	230.305	1.30	7.873	2.730.675	82.857.875	21.012.150	79,02
Septembre 8		1.290.483	2.731.530	230.031	1.183	3:734	2.735.706	82.036.811	21.178.490	
Octobre 6		1.286.058	2.714.030	229.949	1.179	9.034	2.862.085	82.547.180	20.311.524	79,76
Novembre 9	80.018.476	457.766	3.329.679	230:495	1.09	7.402	2.835,164	81.526.357		1
Décembre 8	77.079.038	36.830	3.725.533	233.174	1.02'	7.945	2.898.829	80.903.947	16.519.083	79,12
1934 Janvier 5	1	14.705	4.155.210	234.886	97.	1.114	2.980.390			
Février 9	74.882.707	14.040	4.978.684	233.331	1.019	9.267	3.003,675	81.392.539		
Mars 9	73.980.688	17.316	5.391.252	233.510		6.565		81.937.912	-	
Avril 6	74.806.946	14.494	5.072.976	233.087	I i	9.890				1 '
Mai 4	76.176.943	14.529	4.896.489	234.401	t i 9 0∙	0.692	3.122.304	81.698.261	15.931.236	78,03
	Į	1	1	I	I		l	l	l	1

Taux d'escompte { actuel : 3 % depuis le 9 février 1934. précédent : 2 ½ % depuis le 10 octobre 1931.

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (milliers de florins).

		Portefeui	lle-effets	Avances	Cor	npte	Billets	Comptes courants	Assignations	Rapport de l'encaisse
DATES	DATES Encaisse métallique sur la Hollande l'étranger	sur nantisse- ments		Frésor iteur)	en circulation	créditeurs (particuliers et Trésor)	de banque	métallique aux engagements à vue %		
		<u> </u>	<u>' </u>	<u>' </u>	ı		<u>. </u>		1	<u> </u>
1932 Moyenne annuelle .	988.356	51.682	78.072	90.853		455	989.702	235.804	181	80,64
1933 Moyenne annuelle .	917.900	37.817	40.814	107.341		1.369	936.068	186.027	114	81,79
1933 Mars 6	1.034.299	32.911	73.427	73.924		2.113	973.543	259:248	110	83,89
Avril10	977.856	37.511	73.215	71.710			971.637	204.218	210	83,15
Mai 8	the state of the s	39.875	73.376	87.224		9.358	973.239	132.978	49	79,62
Juin 6	857.356	49.123	73.289	76.518			958.950	113.820	211	79,90
Juillet 10	759.883	53.700	32.464	134.643		76	936.365	61.466	24	76,15
Août 7	809.277	37.413	11.139	111.930			917.905	91.548	69	80,16
Septembre 4	850.236	32.068	1.249	145.519			928.448	112.402	53	81,68
Octobre 9	. 898.630	28.780	1.572	143.796	i	—	917.209	171.182	58	82,56
Novembre 6	922.231	29.293	1.572	143.396		_	919.180	193.009	36	82,92
Décembre 4	946.150	30.983	1.437	142.275			925.517	211.167	27	83,24
1934 Janvier 8	949.339	29.376	1.402	142.660	1	-	914.666	222.613	45	83,47
Février 5	918.476	28.146	1.402	145.905		—	905.829	202.448	163	82,86
Mars 5	818.667	27.867	1.402	145.827] 1	0.017	913.082	100.158	210	80,78
Avril 9	810.762	27.899	1.154	148.198		—	914.461	81.911	57	81,37
Mai 7	820.993	28.658	1.154	159.115	1	—	927.551	91.497	103	80,56

Taux d'escompte { actuel : 2 ½ % depuis le 19 septembre 1933. précédent : 3 %, depuis le 15 août 1933.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (milliers de £).

	Encaisse	Encaisse métallique		ements du « Ba	anking Departi	ment »			Rapport de l'encaisse	
DATES	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'Etat	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble	Billets en circulation		du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserv. to liabilities) %	
1932 Moyenne annuelle .	130,390	783	64.043	12.842	26.190	103.075	359.495	131.783	35,4	
1933 Moyenne annuelle .	176.617	1.079	79.589	11.816	14.121	105.526	371.218	157.374	44,5	
1933 Mars 8	159.954	747	78.705	11.761	17.483	107.949	363.327	162,090	44,6	
Avril 5		828	82.980	11.649	15.517	110.146	. 371.670	158.182	41,5	
Mai10		921	62.216	11.613	11.286	85.115	372.510	141.747	52,4	
Juin 7	9	1.089	76.289	11.073	10.758	98.120	378.463	149.570	46,3	
Juillet 5	189.695	1.260	75.726	16.353	12.176	104.255	378.772	158.392	45,5	
Août 9	ľ	1.367	88.296	11.036	12.375	111.707	384.975	160.106	41,5	
Septembre 6	190.285	1.374	83.536	9.695	12.423	105.654	375.226	163.856	46,6	
Octobre 4		1.400	81.127	11.056	11.860	104.043	373,712	164.456	47,4	
Novembre 8	190.538	1.274	72.788	8.466	14.611	95.865	373.335	156.615	50,1	
Décembre 6	190.638	1.137	78.017	8.496	13.658	100.171	374.881	159.184	48,3	
1934 Janvier10	190.819	879	91.177	8.308	13.866	113.351	373.196	173.785	45,1	
Février 7	190.903	884	69.541	8.417	11.447	89.405	368.185	154.850	53,9	
Mars 7	190.979	1.042	76.730	5.800	12.029	94.559	370.220	158.123	51,7	
Avril4	191.081	1.015	92.078	5.709	10.280	108.067	381.823	160.090	43,8	
Mai 9	191.233	852	81.458	5.330	10.142	96.930	378.789	162.476	48,-	
				[1 / /1	.		1	

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 30 juin 1932. précédent : 2 ½ %, depuis le 12 mai 1932.

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (milliers de Rm.).

	DATES	Encaisse or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divi- sionnaires	Valeurs servant de couverture addition- nelle	Portefeuille effets	Avances sur nan- tissements	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagem. à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagem. à vue % -
	Moyenne annuelle	838.704	135.280	212.456	_	3.013.194 2.884.759	1	19.196 20.281	3.843.848 3.372.710		23,01 14,20
1933	Moyenne annuelle	457.067	72.633	243.394	_	2.884.759	98.794	20.261	3.312.110	350.120	14,20
1933	Mars 7 Avril 7	749.657 645.761	100.633 • 109.640	218.293 200.226	<u>-</u>	2.565.886 2.831.117		36.550 28.210	3.293.275 3.432.508	336.200 321.877	23,43 20,12
	Mai 8	400.799	99.395	221.006	-	3.065.475		14.700	3.409.869	359.909	13,27
	Juin 7	351.241	84.408	238.658	-	3.059.310	4	65.020	3.372.600		11,62 7,47
	Juillet 7	194.056	86.066	229.531 223.901		3.180.920 3.060.934		4.330 6.660	3.392.172 3.377.997	331.477	9,05
	Août 7	260.175 325.442	75.622 71.119	214.636	-	3.107.652		18.220	3.420.431	378.356	10,44
	Septembre 7 Octobre 7	378.051	30.884	180.748	_	3.214.567		23.010	3.472.856	398.995	10,56
	Novembre 7	396.476	18.569	208.050	28,000	3.076.730		18.310	3.438.716		10,84
	Décembre 7	397.752	5.838	208.852	208.675	2.957.634	75.873	45.840	3.455.858	414.272	10,43
1934	Janvier 6	389.190	10.455	236.961	269.415	2.966.695	62.677	5.340	3.466.129	495.661	10,09
	Février 7	354.483	9.154	268.715	312.190	2.811.495		18.100	3.332.160		9,42
	Mars 7	312.915	6.351	236.821	344.485	2.861.808	1	1.870	3.386.011		8,17
	Avril 7	230.698	9.962	229.238	358.518	2.951.627		30.070	3.475.039		6,05
	Mai 7	183.583	7.409	213.204	316.678	3.078.461	89.232	25.060	3.521.880	487.950	4,76

Taux d'escompte { actuel : 4 %, depuis le 22 septembre 1932. précédent : 5 %, depuis le 28 avril 1932.

Banque Nationale Suisse

Situations hebdomadaires (milliers de fr. e.).

DATES	Encaisse or	Disponi- bilités « or » à à l'étranger	Portefeuille effets sur la Suisse	Avances sur nan- tissement	Correspon- dants	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue, en %
1932 Moyenne annuelle	2.544.266	78.656	22.769	46.190	0 9.742	1.511.938	1.185.897	97,22
1933 Moyenne annuelle	2.120.918	19.094	20.133	54.178	8 12.150	1.444.461	796.506	95,50
1933 Mars 7	2.566.109	12.121	12.613	38.940	0 11.913	1.503.307	1.138.295	97,60
Avril 7	2.533.723	5.020	11.019	40.05		1.544.985	1.057.197	97,56
Mai 6	2.332.075	930	11.809	43.76	6 11.307	1.524.546	886.637	96,76
Juin 7	2.024.378	3.089	13.370	46.92	4 11.678	1.477.662	644.021	95,56
Juillet 7	1.817.704	1.853	17.556	59.38	6 12.815	1.435.335	491.545	94,43
Août 7	1.819.556	5.122	17.326	70.97	4 10.247	1.398.907	543.455	93,94
Septembre 7	1.819.561	8.066	22.494	70.47	2 9.875	1.372.788	573.568	93,90
Octobre 7	1.858.354	21.190	27.642	59.67	5 10.945	1.385.665	607.353	94,31
Novembre 7	1.941.822	23.276	25.710	59.74	3 9.389	1.378.755	699.073	94,57
Décembre 7	1.998.095	15.254	26.466	74.00	8 9.396	1.417.170	748.404	92,97
1934 Janvier 6	1.998.070	17.455	34.092	87.68	4 12.745	1.436.272	725.779	93,22
Février 7	1.998.660	23.001	29.368	67.77	6 10.053	1.359.765	777.809	94,58
Mars 7	1.824.498	4.968	47.414	68.09	0 10.270	1.371.929	562.116	94,59
Avril 7	1.709.922	342	54.653	76.55	6 9.524	1.368.781	472.920	92,86
Mai 7	1.633.820	3.112	54.362	80.85	3 8.827	1.352.539	431.624	91,75
Mai 7	1.633.820	3.112	54.362	80.85	8.827	1.302.039	431.024	a1,75

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 22 janvier 1931. précédent : 2 ½ %, depuis le 10 juillet 1930.

Banque de Pologne

Situations hebdomadaires (milliers de zloty).

DATES	Encaisse or	Avoirs à l'étranger, devises, et monnaies étrangères	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères ne servant pas de couverture	Portefeuille effets	Avances sur titres	Billets en circulation	Exigibilités à vue (y compris le compte courant du Trésor)	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue, en % (1)
1932 Moyenne annuelle	530.281	48.559	111.102	624.677	115.249	1.064.475	187.126	42,37
1933 Moyenne annuelle	483.914	_	(1) 86.741	616.972	96.212	993.485	180.663	41,25
1933 Mars10	513.482	24.061	62.027	540.517	100.926	1.005.686	146.697	44,56
Avril10	490.718		98.788	596.286	103.293	1.017.966	148.389	42,07
Mai10	482.039		73.220	617.385	101.734	1.015.514	161.466	40,96
Juin10	472.369		87.482	624.134	102.702	999.352	145.428	41,26
Juillet	472.651	_	86.123	615.929	98.988	1.021.366	152.902	40,25
Août10	472.882	l	81.481	615.762	101.774	1.001.890	161.784	40,64
Septembre10	473.310	<u> </u>	80.227	634.289	101.580	1.000.264	172.334	40,36
Octobre10	473.629	l –	79.323	670.122	85.288	1.004.735	181.850	39,88
Novembre10	474.166	_	90.017	682.012	76.806	995.808	233.355	38,58
Décembre10	474.387	_	85.996	665.759	75.913	987.180	224.679	39,15
1934 Janvier	476.412	_	86.941	661.100	58.700	957.414	259.566	39,15
Février10	478.107	_	76.868	627.511	57.073	935.378	248.512	40,38
Mars10	478.971	l –	78.469	617.754	58.889	924.477	268.437	40,15
Avril	481.481	-	65.068	603.258	62.600	926.452	229.005	41,67
Mai10	484.199	l –	56.529	590.492	56.022	921.898	230.337	42,02
•	1	l '	Į.	l '	1	1 '	i	l

Taux d'escompte { actuel : 5 % depuis le 26 octobre 1933. précédent : 6 % depuis le 21 octobre 1932.

⁽¹⁾ Depuis le 31 mars 1933, la couverture de la circulation est constituée uniquement par de l'or. Avant cette date, des devises étrangères étalent également comprises dans la couverture.

Federal Reserve Banks

Situations hebdomadaires (milliers de #).

	Rés	erves	Effets ,	· Effets	Fonds	Billets	Dépôts	Rapport du total
DATES	Créances en certificats-or sur le Trésor (1)	Autres réserves		achetés sur lo marché libre	publics nationaux	en circulation (Federal Reserve Notes)	(Banques associées, Trésor et particuliers)	des réserves aux engagements à vue %
1932 Moyenne annuelle	2.890.890 3.434.005	199.490 226.314	514.008 279.179	68.577 81.646	1.468.289 2.051.831	2.684.714 3.139.467	· 2.220.623 2.553.493	63,0 64,3
1933 Mars 8 Avril 5 Mai' 3 Juin 7 Juillet 5 Août 9 Septembre 6 Octobre 4 Novembre 8 Décembre 6 1934 Janvier 3 Février 7 Mars 7 Avril 4 Mai 9	2.683.539 3.278.837 3.435.570 3.521.985 3.549.092 3.577.787 3.588.381 3.591.785 3.578.289 3.572.851 3.568.911 3.555.649 4.187.111 4.343.324 4.615.635	125.432 209.585 218.764 290.192 255.44.9 248.833 221.136 219.232 214.007 206.530 226.799 220.899 210.841 215.178	1.413.936 436.177 400.102 276.665 181.803 156.268 144.793 122.984 112.261 115.561 106.119 73.327 58.577 47.529 36.574	417, 289 £85, 973 144, 152 11, 411 23, 084 7, 636 6, 974 7, 195 6, 737 61, 284 121, 062 96, 899 46, 366 26, 045 6, 65, 6	1.880.794 1.837.368 1.837.278 1.911.603 1.995.258 2.048.280 2.166.371 2.309.216 2.430.101 2.431.057 2.431.910 2.431.743 2.431.863 2.431.762 2.431.818	4.215.006 3.644.137 3.395.369 3.163.689 3.115.331 2.999.245 3.010.949 2.999.389 2.982.997 3.042.725 3.071.762 2.946.226 3.002.345 3.032.016 3.059.927	(2) 1.951.222 2.196.055 2.360.101 2.432.615 2.450.724 2.505.598 2.673.045 2.780.150 2.829.124 2.815.440 2.877.872 2.962.541 3.480.900 3.656.798 3.994.876	69,7 63,5 68,1 68,4 68,4 67,0 65,9 65,2 64,5 63,8 63,9 67,8 68,2

Taux d'escompte de la Federal Reserve Bank of New-York actuel : 1,50 %, depuis le 2 février 1934. précédent : 2 %, depuis le 20 octobre 1933.

Banque d'Italie

Situations hebdomadaires (milliers de Lit.).

DATES	Encaisse-or	Devises et avoirs à l'étranger admis dans la couverture des billets	Effets sur l'Italie	Avances sur nantissem.	Comptes courants débiteurs	Billets en circulation	Assignations sur la Banque	Comptes courants productifs et compte courant du Trésor.	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements . à vue %
1932 Moyenne annuelle .	5.705.706	1.506.556	4.664.442	1.117.929	122.211	13.460.319	372.512	1.366,760	47,45
1933 Moyenne annuelle .	6.669.741	557.058	4.628.868	569.646	58.817	13.078,286	329.630	1,390.399	48,84
1933 Mars10	6.225.386	912.345	5.013.468	686.098	58.314	12.913.599	305.515	1.333.951	49,05
Avril10	6.313.601	799.694	4.843.955	579.445	69.488	13.019.255	305.959	1.133.951	49,20
Mai10	6.528.244	534.718	4.743.623	699.086	64.119	12.860,298	280.121	1.259.534	49,05
Juin10	6.716.821	358.369	4.627.096	495,348	44.038	12,840,761	256.573	1.345.108	48,99
Juillet10	6.788.027	329.102	4.638.414	469.767	42.068	13.204.736	341.980	1.516.413	47,25
Août10	7.013.426	335.924	4.579.026	395.027	38.471	13.250.168	342.639	1.566.822	48,48
Septembre10	7.035.879	301.898	4.549.476	460.083	41.369	13.194.001	266.137	1.384.658	49,43
Octobre10	7.048.029	303.359	4.470.719	455.771	47.907	13.207.738	280,134	1.307.000	49,69
Novembre10	7.060.297	305.538	4.402.780	562.616	55.173	13.104.956	299.898	1.314.835	50,04
Décembre10	7.085.474	311.085	4.117.472	488.757	44.455	13.000.666	265.801	1.438.151	50,30
1934 Janvier 10	7.093.824	303.415	3.650.474	467.960	56.830	13.179.756	324.645	1.444.642	49,48
Février10	7.101.479	243.649	3.648.725	514.358	39.793	12.919.353	306.940	1.869.041	48,66
Mars10	7.081.757	34.144	4.039.711	1.870.400	137.621	12.580.066	251.218	1.270.807	50,46
Avril10	6.844.091	43.385	4.204.196	1.712.980	116.956	12.793.267	295.363	1.004.523	48,87
Mai10	6.840.408	38.704	4.121.937	970.984	55.918	12.813.325	271,769	1.254.507	47,97

Taux d'escompte { actuel : 3 %, depuis le 11 décembre 1933. précédent : 3 ½ %, depuis le 4 septembre 1933.

⁽¹⁾ Depuis le 31 janvier 1934, cette réserve ne comprend plus que des certificats-or, l'or ayant été remis au Secrétaire du Trésor américain.

⁽²⁾ A partir du 8 mars 1933, ce poste comprend les « Special deposits » (member banks et nonmember banks).